



2023

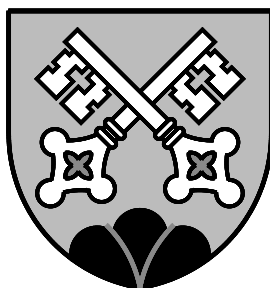
Rapport de gestion

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville
Tél : 032/752.10.00
Site Internet : www.laneuveville.ch

Table des matières :

MAIRIE	5
CORPS ELECTORAL.....	6
<i>Votations fédérales.....</i>	6
<i>Votations cantonales.....</i>	6
<i>Elections cantonales.....</i>	6
CONSEIL GÉNÉRAL.....	7
CONSEIL MUNICIPAL	10
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES	12
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	15
AUTORITÉ SOCIALE RÉGIONALE DE LA NEUEVILLE.....	16
SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA NEUEVILLE (SSRN)	16
AGENCE AVS RÉGIONALE DE LA NEUEVILLE.....	18
OFFICE DU TRAVAIL	21
CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE	22
DÉPARTEMENT DES FINANCES	25
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES.....	26
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	29
COMMISSION DE L'ÉQUIPEMENT	30
RESSOURCES HUMAINES.....	30
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	30
ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	30
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE	33
COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE	34
RESSOURCES HUMAINES.....	34
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	34
URBANISME	36
AMÉNAGEMENT.....	36
ROUTES ET CANALISATIONS	36
ENVIRONNEMENT.....	37
SECTEUR DE LA VOIRIE.....	37
PORTS COMMUNAUX.....	37
DÉCHETTERIE COMMUNALE	37
CIMETIÈRE.....	39
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	41
COMMISSION DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	42
ÉCOLE PRIMAIRE	44
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU SIGNOL' AIR (EJC).....	46
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (CAJ-DISTRICT)	48
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT.....	52

DÉPARTEMENT DES LOISIRS	61
COMMISSION DES LOISIRS.....	62
BIBLIOTHÈQUE	65
LUDOTHÈQUE	73
DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ	73
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ.....	74
SECURITÉ	74
POLICE ADMINISTRATIVE, SANTÉ PUBLIQUE, CONTRÔLE DES PRIX ET LEUR AFFICHAGE.....	74
PROTECTION CIVILE	74
DÉFENSE CONTRE LE FEU	74



Mairie

- Corps électoral
- Conseil général
- Conseil municipal
- Administration et ressources humaines

Corps électoral

En 2023, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 3 reprises. Le scrutin fédéral, les 2 scrutins cantonaux et l'élection fédérale ont donné les résultats relevés ci-après.

Votations fédérales

18 juin 2023

- Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises
768 oui et 283 non
- Loi fédérale sur le climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique
773 oui et 317 non
- Modification de la loi COVID-19
681 oui et 384 non

Votations cantonales

12 mars 2023

- Modification de la Constitution cantonale (statut et compétences des autorités judiciaires)
498 oui et 83 non
- Modification de la Constitution cantonale (règles d'incompatibilité pour les membres du Grand Conseil)
446 oui et 137 non
- Arrêté du Grand Conseil du 9 juin 2022 relatif au crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier d'Aarwangen
272 oui et 306 non
- Arrêté du Grand Conseil du 9 juin 2022 relatif au crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier de Berthoud-Oberburg-Hasle
274 oui et 306 non

18 juin 2023

- Modification de la Constitution cantonale (freins à l'endettement)
764 oui et 241 non
- Initiative populaire (pour un congé parental cantonal)
533 oui et 526 non

Elections fédérales

22 octobre 2023

- Election au Conseil national
- Election au Conseil des Etats

Les résultats de ces élections, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport, sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie cantonale.

Conseil général

Au cours de l'exercice 2023, les membres du Conseil général ont été convoqués à quatre séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2023.

Son bureau était constitué comme suit :

Présidence : Mme Céline Känel
Vice-présidence : M. Richard Mamie

Scrutateurs/trices : M. Anton Tony Gutmann
: M. Fabien Teutsch

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal
Secrétaire-adjointe : Mme Sophie Wahlen, adjointe au chancelier municipal

Séance ordinaire du 22 mars 2023

- Création d'un poste supplémentaire pour le Service de la gestion du territoire : décision (C. Ferrier/ C. Frioud Auchlin)
- Crédit d'engagement de CHF 78'621.- TTC pour l'achat d'une scène mobile – Décompte final : information (A. Louis)
- Nomination d'un/e membre dans la commission de la gestion du territoire en remplacement de M. Patrice a Marca (PSN), démissionnaire
- Nomination d'un/e membre dans la commission de l'équipement en remplacement de Mme Helvetia Wingo (PSN), démissionnaire
- Position CM et décision CG sur le postulat PSN (H. Wingo) « Logements à prix modéré » (D. Bloch/ A. Kurth)
- Réponse à l'interpellation PLR (K. Aeschlimann-Blaser) « Renseignements sur l'état d'avancement du projet de la place de la Gare » (C. Ferrier)
- Réponse à l'interpellation PLR (A. Honsberger) « Renseignements sur le Château du Schlossberg » (C. Frioud Auchlin)
- Réponse à l'interpellation PLR (L. Longo) « Quid de la stratégie énergétique de La Neuveville ? » (K. Michel)
- Réponse à l'interpellation UDC (T. Gutmann) « Ports de La Neuveville » (Conseil municipal)
- Rapport CM en réponse au postulat PSN (C. Brazier) « Déployer une politique cohérente active pour les seniors à La Neuveville » (D. Bloch)
- Rapport CM en réponse à la motion PVN (A. Gagnebin) « Espaces verts et arborisation » (C. Ferrier)
- Rapports CM en réponse à la motion PLR (M. Cochet) « Favoriser l'énergie renouvelable neuvevilloise » (K. Michel) et à la motion PVN (S. Mamie) « Encourager l'installation de toute production d'énergie renouvelable sur les biens fonciers » (A. Kurth)
- Rapport CM en réponse au postulat PVN (C. Louis) « Une stratégie climatique pour La Neuveville » (Conseil municipal)

Le document suivant est déposé sur le bureau de la présidence :

- Motion sans parti (F. Gerz) « Réalisation zone piétonne sans voiture en vieille ville à La Neuveville »

Séance ordinaire du 14 juin 2023

- Cité de l'énergie : information (A. Louis)
- Comptes 2022 (A. Kurth)
- Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district avec les coûts à charge de la Commune de La Neuveville de CHF 344'698.56 pour le fonctionnement et CHF 860'473.05 pour le traitement des enseignants, soit un total de CHF 1'205'171.61
- Approbation des crédits supplémentaires pour un montant de CHF 4'536'209.30 dont CHF 3'107'943.24 de dépenses à arrêter et CHF 1'428'266.06 de dépenses liées
- Approbation des comptes communaux de l'exercice 2022 présentant un excédent des revenus de CHF 45'112.16
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 24'887.- pendant 4 ans (2024-2027) pour assurer le financement du contrat de prestations du Café-théâtre de la Tour de Rive : décision (A. Louis)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 162'750.- pendant 4 ans (2024-2027) pour assurer le financement du contrat de prestations de la Bibliothèque régionale : arrêté du Conseil général (A. Louis)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 38'850.- pendant 4 ans (2024-2027) pour assurer le financement du contrat de prestations du Musée d'Art et d'Histoire : décision (A. Louis)
- Rapport de gestion 2022 : information (C. Frioud Auchlin)
- Prévisions du Conseil municipal pour 2023 : information (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion de M. F. Gerz « Réalisation zone piétonne (sans voiture) en vieille ville à La Neuveville » (Conseil municipal)
- Rapport CM en réponse à la motion PVN (R. Mamie) « Parking pour vélos à la gare » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse au postulat PVN (S. Mamie) « Installation de toilettes sèches à St-Joux et Chavannes » (C. Ferrier)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PSN (V. Stöpfer) « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville »
- Motion PLR (L. Longo) « Révision du Règlement du Conseil général »
- Motion PLR (M. Cochet) « Donner à La Neuveville les moyens d'investir concrètement dans des projets durables »
- Motion PSN (H. Wingo/J. Moeckli) « Davantage de places de garde dans la crèche municipale »
- Postulat PSN (C. Brazier) « Rendre Saint-Joux plus accessible aux personnes ayant une mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap »
- Interpellation PSN (C. Brazier) « Subventions à la piscine du Landeron »
- Interpellation PSN (H. Wingo) « Piscine du SMT »

Séance ordinaire du 4 octobre 2023

- Règlement de la crèche municipale Bidibule – Révision partielle : arrêté du Conseil général (D. Bloch)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (V. Stöpfer) « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville » (A. Louis)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (L. Longo) « Révision du Règlement du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Cochet) « Donner à La Neuveville les moyens d'investir concrètement dans des projets durables » (K. Michel)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (H. Wingo/J. Moeckli) « Davantage de places de garde dans la crèche municipale » (D. Bloch)
- Position CM et décision CG sur le postulat PSN (C. Brazier) « Rendre Saint-Joux plus accessible aux personnes ayant une mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap » (A. Kurth)
- Réponse à l'interpellation PSN (C. Brazier) « Subventions à la piscine du Landeron » (A. Louis)
- Réponse à l'interpellation PSN (H. Wingo) « Piscine du SMT » (C. Frioud Auchlin)

- Rapport CM en réponse au postulat PSN (H. Wingo) « Logements à prix modéré » (D. Bloch/ A. Kurth)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PLR (L. Longo) « Une reconnaissance pour les personnes reposant au Jardin du Souvenir »
- Motion sans parti (F. Gerz) « Travaux d'entretien à la route cantonale de la Grand-Rue et sablage avec de forts résidus de poussières blanches »
- Motion sans parti (F. Gerz) « Route cantonale de la Grand-Rue – Zone de rencontre 20 avec un flux et vitesse de trafic non adaptés »
- Postulat PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville »
- Postulat UDC (T. Gutmann) « Places de parc St-Joux »
- Postulat FOR (C. Nicolet/A. Guillaume) « Amélioration du parcage à St-Joux »
- Interpellation PLR (L. Longo) « Quid de la stratégie énergétique de La Neuveville ? 2.0 »

Séance ordinaire du 7 décembre 2023

- Demande de contracter un crédit-cadre de CHF 700'000.- TTC sur 5 ans dès 2024 pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur domaine privé (contracting) : arrêté du Conseil général (K. Michel)
- Budget de fonctionnement 2024 du Syndicat intercommunal du Collège du district : approbation (A. Kurth représenté par D. Bloch)
- Budget de fonctionnement 2024, quotité d'impôt : approbation (A. Kurth représenté par D. Bloch)
- Plan financier 2024-2028 : décision (A. Kurth représenté par D. Bloch)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 92'000.- TTC pour l'installation d'un nouveau couvert à vélos à la Place de la Gare : décision (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 170'000.- TTC pour la mise en conformité et la réorganisation des locaux de l'école primaire – Décompte final : information (A. Kurth représenté par D. Bloch/L. Glatz)
- Crédit d'engagement de CHF 423'000.- pour la réalisation des chemins du Rêche nord et de Maupras est – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 574'650.- TTC pour la réalisation d'un projet d'assainissement et de stabilisation de la berge à St-Joux comprenant la remise en état de l'aménagement paysager du secteur – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Nomination d'un/e membre dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de Mme Christel Villemin Pepiot (Conseil des parents), démissionnaire (L. Glatz)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (L. Longo) « Une reconnaissance pour les personnes reposant au Jardin du Souvenir » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion sans parti (F. Gerz) « Travaux d'entretien à la route cantonale de la Grand-Rue et sablage avec de forts résidus de poussières blanches » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion sans parti (F. Gerz) « Route cantonale de la Grand-Rue – Zone de rencontre 20 avec un flux et vitesse de trafic non adaptés » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat UDC (T. Gutmann) « Places de parc St-Joux » et sur le postulat FOR (C. Nicolet/A. Guillaume) « Amélioration du parcage à St-Joux » (C. Frioud Auchlin)
- Réponse à l'interpellation PLR (L. Longo) « Quid de la stratégie énergétique de La Neuveville ? 2.0 » (A. Louis)
- Demande d'un crédit complémentaire de CHF 72'855.50 TTC au crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia à la route du Château 15 : décision (K. Michel)
- Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2024

Le document suivant est déposé sur le bureau de la présidence :

- Interpellation PVN (C. Voisard) « Notre réseau électrique local est-il prêt pour la transition énergétique ? »

Conseil municipal

Présidence : Mme Catherine Frioud Auchlin, maire

Membres : Mme Denise Bloch, vice-maire
M. Aurèle Louis, conseiller municipal
M. André Kurth, conseiller municipal
Mme Laure Glatz, conseillère municipale
M. Karim Michel, conseiller municipal
M. Christian Ferrier, conseiller municipal

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2023, le Conseil municipal a siégé à 22 reprises en séances ordinaires et à une séance extraordinaire. Les affaires relevant de l'aide sociale ne sont pas traitées par le Conseil municipal, mais par l'Autorité sociale. Mis à part l'examen des comptes 2022, la préparation du budget 2024, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé par département :

PRESIDENTIEL ET SECURITE

- Administration générale
- Ressources humaines – Affaires de personnel
- Participation active à l'élaboration d'actes législatifs communaux
- Votations diverses
- Archives de la PBC et archives communales
- Drame du port du 15 mai 2017
- Successions diverses
- Relations publiques
- Continuité du mandat pour le respect des MSST
- Promesses d'admission à l'indigénat communal
- Octroi d'autorisations pour des manifestations
- Affaires relatives à la sécurité
- Amendes d'ordre
- Relations avec la police cantonale
- Demandes d'autorisations d'exploiter
- Autorisations de l'utilisation du domaine public
- Circulation routière et stationnement

GESTION DU TERRITOIRE

- Aménagement du territoire
- Police des constructions, permis de construire
- Plan de quartier St-Joux
- Projet de territoire
- Convention avec Vadec SA pour un mandat de coordination à la déchetterie communale
- Exploitation de la déchetterie
- Aménagement de places de stationnement
- Remise en état des fosses et des couvertures des dessableurs de la route du Vignoble
- Travaux d'aménagement au cimetière du Jardin du souvenir
- Remplacement de la canalisation d'eaux mixtes dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'eau dans la ruelle entre le Tempé et la Grand-Rue
- Plan de quartier partiel « Ruveau nord »
- Projet d'installation d'un nouveau couvert à vélo à la Place de la Gare

ECONOMIE ET FINANCES

- Subventions
- Vente d'immeubles
- Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes
- Ratification d'actes tels que contrats de vente
- Entretien des infrastructures et bâtiments communaux

INSTRUCTION ET JEUNESSE

- Affaires diverses relevant de la compétence de la commission de l'instruction et de la jeunesse

LOISIRS-SPORT-CULTURE

- Marchés artisanaux
- Animation diverse de la localité
- Affaires culturelles, sportives et touristiques

EQUIPEMENT

- Service de l'électricité – Travaux divers
- Achat de compteurs d'électricité
- Remplacement d'armoires de distribution à basse tension
- Achat de matériel électrotechnique pour les manifestations publiques
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien annuel et maintenance de stations transformatrices

Administration et ressources humaines

Fidélité de trois collaborateurs

Trois collaborateurs fêtent cette année 15, 20 ou 35 ans de service. Il s'agit de :

- Mme Domon Pascale, éducatrice à l'école à journée continue, pour 20 ans de service,
- M. Evard Claude, responsable de la section contrôle des habitants, impôts, police administrative, pour 35 ans de service,
- M. Wehrli Patrick, collaborateur administratif attaché à la comptabilité du Service social régional, pour 15 ans de service.

Le Conseil municipal les félicite pour leur bon travail, les compétences dont ils ont bénéficié de leur service et leur engagement pour notre Commune.

Crèche municipale

Mmes Giorgio Caterina, éducatrice de l'enfance, a terminé son contrat à durée déterminée le 31 juillet 2023. Mmes Khyra Marty et Caroline Thomet ont rejoint l'équipe des éducatrices le 1^{er} août 2023, alors que Mme Delphine Dubois a quitté ses fonctions au 31 décembre 2023.

Ecole à journée continue

Au 1^{er} janvier 2023, Mme Doris Antille a rejoint l'équipe de l'EJC en tant qu'auxiliaire assistante socio-éducative.

Gestion du territoire

Mme Berger Lauranne et Mme Florez Nikita ont quitté le service, respectivement le 31 mai 2023 et le 31 juillet 2023. Leur succession a été assurée par Mmes Burnand Jéssabelle et Gobet Alicia qui ont débuté leur activité au 1^{er} juillet 2023 pour la première et au 21 août 2023 pour la seconde. Suite à la décision du Conseil général, prise le 22 mars 2023, pour la création d'un poste supplémentaire au Service de la gestion du territoire, M. Halbeisen Samuel a été nommé. Il est entré en fonction le 18 septembre 2023.

Equipement (SELN)

Le 30 juin 2023, M. Gallet Sébastien, chef d'exploitation, a quitté notre entreprise. Il a été remplacé par M. Gétaz Mathieu, qui était déjà au service du SELN. Pour succéder à ce dernier, le Conseil municipal a nommé M. Chatey Mikaël pour le 1^{er} septembre 2023.

Formation professionnelle

La Commune de La Neuveville maintient son soutien à la formation professionnelle initiale. C'est pourquoi elle emploie des apprentis/es de commerce, des apprentis/es dans le domaine socio-éducatif (école à journée continue et crèche) et une assistante sociale en formation.

Sur les six personnes en formation à fin 2023, une est entrée en service cette année au 1^{er} septembre 2023. Il s'agit de :

- Mme Brunner Emma, en formation en vue de devenir assistante sociale

Deux personnes ont terminé leur formation le 31 juillet 2023 :

- Mme Sene Lisa, après 4 ans de formation d'assistante sociale
- Mme Comte Zoé, après 3 ans d'apprentissage d'assistante socio-éducative

Formation continue

Au chapitre de la formation continue, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques, dont certains ont achevé un cursus menant à un diplôme

ou un certificat. Nous renonçons à citer les noms de toutes ces personnes, cela s'avérant un peu long et compliqué vu que tous n'ont pas fréquenté les mêmes cours.

Quelques chiffres

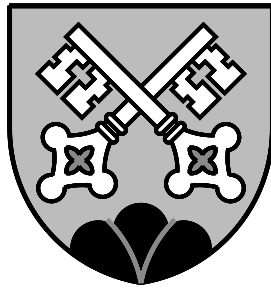
En 2023, la Commune municipale de La Neuveville emploie 75 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation et auxiliaires y compris. Ils se partagent 59.29 postes de travail. Il y a 42 femmes et 33 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel et Sports, culture, loisirs	3 hommes / 4 femmes = 7 personnes	6.20
Economie et finances	3 hommes / 2 femmes = 5 personnes	4.05
Gestion du territoire	2 hommes / 2 femmes = 4 personnes	3.80
Equipement	5 hommes / 1 femme = 6 personnes	5.80
Voirie	9 hommes / 0 femme = 9 personnes	7.60
Service social régional	2 hommes / 9 femmes = 11 personnes	8.00
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.40
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 1 femme = 2 personnes	1.60
Crèche municipale Bidibule (y compris apprentis)	1 homme / 10 femmes = 11 personnes	8.35
Ecole à journée continue (y compris apprentis)	2 hommes / 9 femmes = 11 personnes	5.79
Ecoles primaire, secondaire, continue (secrétariats et concierges)	4 hommes / 1 femme = 5 personnes	4.70
Apprentis/es de commerce	1 homme / 1 femme = 2 personnes	2.00
Totaux	75 personnes	59.29

Collaborations intercommunales

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (Agence régionale)
- CAJ (Centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- SED (Syndicat des eaux du Plateau de Diesse)
- SIEL (Syndicat d'épuration des eaux)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- SSCL (Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois)
- Communauté scolaire du Collège du district de la Neuveville
- TLN (Syndicat de communes Service des eaux TLN)



Département des affaires sociales

- Autorité sociale régionale de La Neuveville
- Service social régional de La Neuveville (SSRN)
- Agence AVS régionale de La Neuveville
- Office du travail
- Crèche municipale Bidibule

Autorité sociale régionale de La Neuveville

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition au 31 décembre 2023 est la suivante :

Présidence :	Mme Denise Bloch-Bertoli	La Neuveville
Membres :	Mme Natacha Perrinjaquet M. Igor Spychiger	Plateau de Diesse Nods
Secrétaire :	M. Taratra Ramarokoto	La Neuveville

Cette commission s'est réunie à 4 reprises, 3 fois en séance et 1 fois pour le contrôle des dossiers d'aide sociale. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Controlling de dossiers d'aide sociale ;
- Stratégie visant à améliorer la gestion du personnel du SSRN ;
- Participation du SSRN au projet pilote concernant le déploiement du nouveau système de gestion de cas dans le canton de Berne ;
- Collaboration avec les institutions prestataires de services notamment dans le domaine de la protection de l'enfance ;
- Problèmes divers de politiques sociales.

Service social régional de La Neuveville (SSRN)

Structure du personnel

L'année 2023 a été une année stable en termes de rotation du personnel. Elle a néanmoins été ponctuée par deux congés maladie.

La structure du personnel a été la suivante :

- Poste de responsable :
 - 80 %
- Postes d'assistant/es sociaux/ales :
 - 400 % UPT.
 - Une personne travaillant à 80 % a été en congé maladie de mai 2023 à août 2023.
 - Une personne travaillant à 70 % a été en congé maladie en novembre 2023.
- Personnel administratif pour un total de 320 % UPT dont :
 - Comptabilité 100 %.
 - Secrétariat 140 %.
 - Avance et recouvrement contributions d'entretiens 30 %.
 - Révision APEA et gestion des frais médicaux 50 %.

Le SSRN assume également une fonction de formation. Une assistante sociale en formation en emploi à la HES Fribourg travaille à un taux de 50 %. Elle est sous la supervision d'une assistante sociale praticienne formatrice.

Aide sociale

1. Les charges se montent à CHF 3'128'448.20 et les revenus à CHF 1'085'467.50. La dépense est transmise à la Prévoyance sociale du canton de Berne pour être admise à la compensation des charges.
2. Mesures d'occupation pour personnes sans emploi, tributaires de l'aide sociale : au total, 49 personnes ont été inscrites au SSIP (Service spécialisé pour l'insertion professionnelle) pour bénéficier de mesures d'insertion sociale ou professionnelle.

Nombre de dossiers traités en 2023 :

	La Neuveville	Plateau de Diesse	Nods	Total
Nombre de dossiers	118	35	6	159
Nombre de personnes	147	51	13	211

Consultations préventives / aide à l'insertion 45

Avance et recouvrement de contribution d'entretien

Contributions d'entretien pour enfants : au total notre service a versé des avances de contributions d'entretien à 26 enfants/adolescents, pour un montant de CHF 184'330.20 avec des recettes de CHF 39'740.40.

Protection de l'enfant et de l'adulte

Nombre de dossiers traités en 2023 :

	Mandats adulte	Mandats mineur	Enquêtes adulte	Enquêtes mineur
La Neuveville	34	13	4	1
Plateau de Diesse	16	18	4	
Nods	3	3	1	
Total	54	34	9	1

Agence AVS Régionale de La Neuveville

Préposée : Mme Christiane Troehler
Suppléante : Mme Fabienne Rollier

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine ses tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

Cotisations

Au 31 décembre 2023, le nombre d'assujettis cotisant à la caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de **1997** (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer. La cotisation AVS minimum annuelle est de CHF 514.- + 5 % de frais de gestion. Les frais de gestion sont dégressifs en fonction du montant de cotisations.

Les principales tâches journalières sont :

- Renseigner et préparer les dossiers de demande d'affiliation, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés (**104 nouveaux dossiers ont été déposés en 2023**).
- Expliquer les décisions et les factures de cotisations.
- Contrôler les demandes : d'APG militaire (**94**), allocations de maternité et paternité (**25 nouvelles demandes**), allocations pour enfants (**59 nouvelles demandes**).
- Faire le lien avec la caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, enregistrement, radiation, mutation d'employé, ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants ou de formation). **Cela représente env. 800 à 900 avis de mutation par année.**

En début d'année, nous devons veiller à recevoir les attestations de salaires et décomptes d'allocations familiales (**env. 604 envoyées par la caisse de compensation**) pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse, afin qu'elle puisse établir le décompte et la facture finale annuelle des cotisations paritaires. En cas de non réception dudit formulaire, suite au rappel et sommation, nous devons établir une attestation de remplacement (**env. une dizaine par année**).

Sur la base des avis de mutations du contrôle des habitants des communes de : La Neuveville, Plateau de Diesse et Nods, nous envoyons environ une trentaine de lettres pour le « Splitting des revenus en cas de divorce », dont un tiers des personnes contactées font le nécessaire et nous renvoient les documents. Une centaine de lettres pour le contrôle de la couverture AVS des nouveaux habitants et nouveaux rentiers AI ou pré-retraités sont également expédiées. En effet, les caisses cantonales de compensation sont des caisses supplétives et se doivent de contrôler que toute personne arrivant dans la commune en âge de cotiser à l'AVS paie des cotisations AVS.

Prestations

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à **975** personnes, dont **90** personnes à l'AI (32 Plateau de Diesse + Nods). Les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de **415** personnes, ce qui équivaut à **360** dossiers (143 dossiers Plateau de Diesse + Nods). Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé. Depuis que nous utilisons le nouveau programme Nil+, nous ne pouvons plus faire d'extraction concernant ce genre de prestation.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- Renseigner et donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations et éventuellement remplir ces documents avec les intéressés.
- Contrôler les demandes de rente AVS (**43**) et demande de calcul d'une rente future (**10**), AI (**2**), allocation pour impotence (**2**), bonifications pour tâches d'assistance (**2**), moyens auxiliaires (**5**) etc. puis les transmettre à la caisse à Berne, pour décision. Nous contrôlons que le document soit dûment complété, daté, signé et accompagné des annexes requises.

- Renseigner, constituer les dossiers de demandes de prestations complémentaires complets, les enregistrer et les saisir dans le programme, ensuite établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse pour décision (**47 nouveaux dossiers** dont 16 Plateau de Diesse et Nods). Dès l'établissement des décisions, les bénéficiaires ou leur famille nous demandent souvent d'expliquer les calculs de prestations complémentaires. Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations, constitution ou non d'usufruit, droit d'habitation gratuit ou non, vente en viager, etc..
- Etablir périodiquement des révisions des dossiers (révision obligatoire tous les 4 ans), mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière des ayants droit, soit dans 70% des dossiers. Nous avons dû réviser obligatoirement en 2023, **49 dossiers**. Cela équivaut, en termes de temps de travail à une nouvelle demande (formulaire à compléter + annexes à fournir), tous les paramètres du calcul doivent être actualisés, contrôlés, enregistrés, saisis, puis envoyés pour décision à Berne.
- Enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestations complémentaires, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste, moyens auxiliaires etc.) et établir les décisions de remboursement (**env. 1500 par année**). Nous établissons entre 6 et 8 décisions de remboursement de frais, en moyenne, par dossier, chaque année. Pour une vingtaine de dossiers, nous devons établir jusqu'à 20 décisions de remboursement par année.

De plus en plus de personnes font une demande de prestations complémentaires, même ceux qui bénéficient encore d'un montant conséquent d'épargne ou qui ont de bonnes rentes. En 2021, la réforme PC est entrée en vigueur.

La phase transitoire pour les personnes qui bénéficiaient de prestations complémentaires avant le 1^{er} janvier 2021 est arrivée à son terme le 31 décembre 2023. Tous les dossiers sont soumis à la nouvelle loi dès le 1^{er} janvier 2024.

Avec le vieillissement de nos bénéficiaires et tous ces changements, nous devons passer toujours plus de temps pour compléter les formulaires et expliquer les changements et redemander des documents manquants etc..

Les montants des rentes en 2023, se présentaient comme suit :

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète (échelle 44) varie entre **CHF 1'225.-** au minimum et **CHF 2'450.-** au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à **CHF 3'675.-** au maximum par mois (soit le 150 % d'une rente simple max.)

La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de **CHF 1'633.-**.

L'âge ordinaire de la retraite est toujours fixé à **65 ans** pour les hommes et **64 ans** pour les femmes nées en 1959 et 1960 étant donné que la nouvelle loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Une période transitoire est prévue pour les femmes de 1961 à 1963. Il est toutefois possible d'anticiper la rente d'un ou deux ans moyennant une réduction de **6,8 %** pour 1 an et de **13,6 %** pour 2 ans. A ce propos, une personne qui est au bénéfice de l'aide sociale a l'obligation de demander sa rente AVS anticipée.

L'ajournement quant à lui est possible de 1 an min. à 5 ans max. ce qui augmente le montant de la rente de **5,2 %** (1 an), et progressivement jusqu'à **31,5 %** (5 ans). Dès la période de 1 an min. atteinte (si la demande est faite avant les 12 mois qui suivent l'âge légal, la rente sera calculée à l'âge légal sans aucune augmentation), mais après ce délai de 12 mois, l'assuré peut, à tout moment, demander la fin de l'ajournement et bénéficier d'une majoration de sa rente AVS. Ces chiffres sont valables uniquement pour les personnes qui prennent leur rente avant fin 2023, car dès 2024, la flexibilisation de la rente entrera en vigueur.

Les autres montants en vigueur, en 2023, sont :

- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à **CHF 20'100.-** pour une personne seule, à **CHF 30'150.-** pour les couples. Pour les enfants, le montant varie selon l'âge et le nombre d'enfant dans le ménage. Pour les orphelins, il s'élève à **CHF 10'515.-**.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de **CHF 518.-/mois** pour les adultes, **CHF 382.-** pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et **CHF 122.-** pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (**AVS/AI/APG/AC**) s'élèvent à **12,8 %**.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de **CHF 22'050.-**
- La nouvelle loi fédérale sur les Allocations familiales est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Les montants accordés par le canton de Berne sont de **CHF 230.-** pour l'allocation pour enfants et de **CHF 290.-** pour l'allocation de formation dès 16 ans. **Dès août 2020, les enfants qui poursuivent leur formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'une école supérieure peuvent déjà bénéficier d'un montant de CHF 290.- même si, ils n'ont pas encore eu 16 ans.** Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents **CHF 200.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 250.-** (allocation de formation dès 16 ans) en région de plaine et de **CHF 220.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 270.-** (dès le mois qui suit le 16ème anniversaire) en région de montagne (pour les communes de Plateau de Diesse et Nods). De plus, les employés agricoles perçoivent également un montant de **CHF 100.-** mensuel (allocation de ménage).

La cotisation à la caisse d'allocations familiales pour tous les employeurs et indépendants a été changée à **1.5 %** en 2023.

Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois et chômeurs inscrits pour la Commune de La Neuveville durant l'année 2023 a été la suivante :

Mois	Nb demandeurs d'emplois/chômeurs inscrits		
<i>Janvier</i>	84 / 63	<i>Juillet</i>	68 / 45
<i>Février</i>	80 / 58	<i>Août</i>	74 / 52
<i>Mars</i>	73 / 51	<i>Septembre</i>	82 / 60
<i>Avril</i>	64 / 43	<i>Octobre</i>	85 / 66
<i>Mai</i>	65 / 43	<i>Novembre</i>	83 / 67
<i>Juin</i>	72 / 45	<i>Décembre</i>	85 / 70

L'office de la statistique du canton de Berne fait une différence entre les demandeurs d'emploi (1^{er} nombre) et les chômeurs inscrits (le 2^{ème}). En effet, les demandeurs d'emploi n'ont pas tous un droit à des prestations de chômage.

Notre bureau se charge également de l'organisation générale et des lettres d'invitation à la course annuelle des aînés de la Commune de La Neuveville. Cette dernière a pu avoir lieu en 2023, dans sa formule habituelle. Promenade en bateau avec repas de midi à bord, à destination de Morat et retour en bateau.

Crèche municipale Bidibule

Accueil et départ des enfants

La crèche a accueilli plus d'une cinquantaine d'enfants durant cette année. Le nombre total de places occupées est de 27.10 en décembre 2023. En fin d'année scolaire 2023, quatorze enfants ont quitté la structure et dix-sept nouveaux enfants ont pu l'intégrer. Suite à une motion déposée et acceptée par le Conseil général demandant d'augmenter l'offre de prise en charge, nous avons déposé une demande dans ce sens auprès du canton. Celle-ci a été acceptée. La capacité d'accueil est désormais de 30 places.

En ce qui concerne les locaux

La salle des bébés a été réaménagée pour répondre aux besoins de l'enfant et faciliter le travail des éducatrices au quotidien.

En ce qui concerne la documentation

Divers procédures et documents ont été mis à jour selon les directives de la nouvelle ordonnance.

En ce qui concerne la sécurité

Les exercices incendies sont toujours de mise et se déroulent deux fois dans l'année.

En ce qui concerne le personnel

L'équipe se compose actuellement d'une directrice, trois éducatrices de l'enfance, quatre assistantes socio-éducatives, deux apprentis, une personne non diplômée ainsi que quatre remplaçantes occasionnelles.

Nous avons accompagné notre apprentie de 3ème année jusqu'à l'obtention de son diplôme d'assistante socio-éducative en juillet 2023.

Une éducatrice de l'enfance a participé à la formation d'ancrage de notre label « Youpl'à bouge ! » (Pour les crèches en mouvement) afin d'être porteuse du projet dans le groupe des bébés.

Nous avons augmenté le nombre d'heures de travail de notre femme de ménage afin qu'elle s'occupe également du nettoyage des jouets. Nous avons ainsi gagné du temps réservé exclusivement à la prise en charge des enfants.

En ce qui concerne la qualité

- Une séance des parents a eu lieu en septembre 2023.
- Un spectacle de Noël s'est déroulé dans la salle de la paroisse Catholique de La Neuveville.
- Une fête de l'été a eu lieu en fin d'année scolaire au foyer SMT (Scout Malgré Tout) de La Neuveville.
- Un jardin potager a vu le jour au printemps dans le jardin de la structure.
- Des siestes nordiques pour le groupe des 0-1 an ont été mises en place avec l'accord des parents.

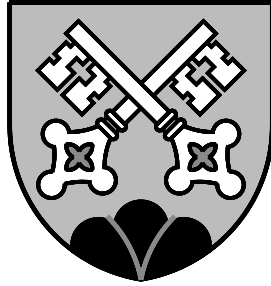
Nous avons eu la visite de surveillance de l'OIAS (Office de l'Intégration et des affaires sociales qui s'est très bien déroulée. Certaines fenêtres sont adaptées selon les recommandations reçues.

En ce qui concerne la pédagogie

- Notre projet éducatif continue a été mis en oeuvre par l'équipe
- Une écoute active
- Un discours empathique et bienveillant envers les enfants
- Des activités pédagogiques structurées et stimulantes
- La mise en place d'un système de référence par groupe et par enfant
- Un suivi et des observations régulières des enfants

En ce qui concerne les futurs projets

- Acquisition d'une poussette à 6 places afin de pouvoir continuer à sortir tous les jours avec les enfants malgré l'augmentation de la taille des groupes
- Formation d'ancrage du label Youpl'à Bouge ! (Pour les crèches en mouvement) pour un membre du personnel.
- Formation spécialisée « bébés en mouvement » du label Youpl'à Bouge ! pour un membre du personnel.
- Intervention à la crèche d'une psychomotricienne 2 fois dans l'année pour une durée de 3h de temps afin de nous accompagner dans la prise en charge des enfants.
- Mise en place de l'application « Meeko » destinée aux structures d'accueil qui permet de gérer les présences des enfants et de communiquer avec les parents.



Département des finances

➤ Commission de l'économie et des finances

Commission de l'économie et des finances

Présidence : M. André Kurth

Membres : Mme Joëlle Möckli
M. Ralph Bourquin
M. Alain Guillaume
M. Nicolas Arizzi
M. Christophe Nicolet
M. Martin Lehmann

Secrétaire : M. Didier Honsberger, administrateur des finances

La commission a tenu 4 séances ordinaires, entre le 7 mars et le 2 novembre 2023.

Le plan financier a été présenté et validé lors du CG du mois de décembre 2023. Selon les hypothèses prises lors de l'établissement de ce plan, notre Commune devrait pouvoir présenter des résultats positifs au moins jusqu'en 2028.

Les objets suivants ont été discutés et préavisés :

- Prise en compte de certaines remarques du Conseil général pour le plan financier et en particulier la présentation du résultat d'autofinancement et prévision des besoins de liquidités.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 960'000.- TTC pour la mise en place définitive de la station transformatrice MT/BT « Ruveau ». Ce projet a finalement été repoussé à une date ultérieure non encore définie et il est plus que probable que ce projet ne se fasse pas.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 700'000.- TTC pour contracter un crédit-cadre sur 5 ans pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur le domaine privé (contracting).
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 92'000.- TTC pour l'installation d'un nouveau couvert à vélos à la place de la Gare.
- Validation de 2 décomptes finaux (scène mobile + mise en conformité et réorganisation des locaux de l'école primaire) pour un montant total de CHF 248'621.- TTC.

Les projets suivants ont été réalisés en 2023 :

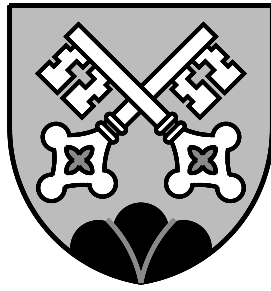
- Amélioration du confort phonique d'une classe de l'école primaire
- Finalisation et ouverture du nouveau pavillon funéraire
- Rénovation du local de la société des Pêcheurs
- Rénovation (peinture extérieure) du restaurant Olé à St-Joux
- Préparation du projet de rénovation des installations sanitaires de la plage et du camping
- Préparation du projet de construction de nouveaux sanitaires du site de la plage avec accès aux personnes à mobilité réduite
- Réflexion et mise en place d'une nouvelle structure du département des finances, afin de pouvoir libérer un certain pourcentage de personnel pour l'attribuer à notre nouvel office du tourisme
- Négociations avec les communes du Plateau de Diesse et Nods pour une nouvelle clef de répartition des coûts du syndicat du Collège en vue d'une révision du règlement d'organisation.

Informations sur les tâches récurrentes :

Les documents des comptes annuels ainsi que ceux des budgets et plans financiers peuvent être consultés en tout temps sur le site web de la Commune. Ils renseignent de façon détaillée sur la situation et les perspectives financières de la Commune.

Durant l'année écoulée, le département des finances s'est occupé notamment :

- Saisie et comptabilisation de 4'676 factures fournisseurs via notre système GED
- La facturation de l'ensemble des recettes de la Commune, à l'exception des impôts
- La tenue de la comptabilité, ainsi que la rédaction de tous les rapports financiers (budget – bouclage) pour les syndicats du SIEL, TLN et du Collège du District
- Un suivi rigoureux et attitude proactive de nos collaborateurs permettent de maintenir le nombre de rappels à 11.5 % du total des factures émises.
 - 2016 14'651 factures pour 2'591 rappels, soit 17.7 %
 - 2017 14'901 factures pour 2'101 rappels, soit 14.1 %
 - 2018 14'595 factures pour 2'024 rappels, soit 13.9 %
 - 2019 17'451 factures pour 2'157 rappels, soit 12.4 %
 - 2020 15'667 factures pour 1'728 rappels, soit 11.0 %
 - 2021 15'960 factures pour 1'774 rappels, soit 11.1 %
 - 2022 16'107 factures pour 1'684 rappels, soit 10.5 %
 - 2023 16'424 factures pour 1'893 rappels, soit 11.5 %
- Le nombre de clients E-Bill est passé de 559 à 656 à fin décembre 2023, soit 26.3 % du nombre des potentiels récepteurs. Ce nombre est en constante augmentation (son chiffre était de 350 à fin 2021).



Département de l'équipement

- Commission de l'équipement
- Ressources humaines
- Service de l'électricité et éclairage public
- Energie renouvelables

Commission de l'équipement

Présidence : M. Karim Michel

Membres : Mme Sanda Orha
Mme Véronique Stöpfer
Mme Helvetia Wingo (démission fin février 2023)
Mme Celeste Wingo (entrée en fonction en mars 2023)
M. Basil Kraus
M. Fabien Teutsch
M. Jean-Claude Zuberbühler

Secrétaire : Mme Florence Bassin

Ont également assisté à certaines séances M. Sébastien Gallet et M. Mathieu Gétaz.

En 2023, la commission de l'équipement s'est réunie à trois reprises au cours de l'année.

Ressources humaines

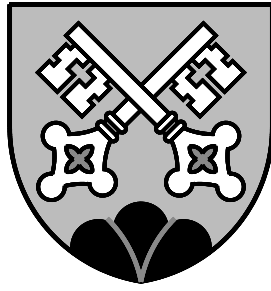
- Mme Celeste Wingo a été nommée en mars 2023 en tant que nouvelle membre de la commission de l'équipement remplaçant ainsi Mme Helvetia Wingo.
- Suite à la démission de M. Sébastien Gallet, prenant effet le 30 juin 2023, le service a subi une restructuration. M. Mathieu Gétaz a pris la responsabilité de chef d'exploitation du service de l'équipement à partir du 1^{er} juillet 2023. De plus, pour pourvoir le poste laissé vacant par M. Mathieu Gétaz en tant que contremaître électricien, M. Mikaël Chatey lui a succédé le 1^{er} septembre 2023.

Service de l'électricité et éclairage public

- Information et préavis favorable concernant la rénovation de la rue des Fossés, la mise en séparatif et la réfection des conduites électriques, projet du service de la gestion du territoire.
- Information et préavis favorable pour le remplacement du câble moyenne tension dans le secteur Collonges (Ecole) – rue du Tempé, projet du service de l'équipement.
- Retour d'information concernant l'extinction de l'éclairage public entre 00h30 à 5h00.
- Retour d'information sur les décorations de Noël pour l'année 2022.
- Discussion sur l'abaissement de l'éclairage public.

Energies renouvelables

- Discussion et présentation sur l'option du contracting énergétique à La Neuveville.
- Présentation et préavis favorable concernant la demande de crédit d'engagement pour le projet de contracting financé au moyen d'un prêt citoyen.



Département de la gestion du territoire

- Commission de la gestion du territoire
- Ressources humaines
- Police des constructions
- Urbanisme
- Aménagement
- Routes et canalisations
- Environnement
- Secteur de la voirie
- Ports communaux
- Déchetterie communale
- Cimetière

Commission de la gestion du territoire

Présidence : M. Christian Ferrier

Membres : Mme Helvetia Wingo (nommée lors de la séance du CG du 22 mars 2023)
Mme Odyle Andrey
Mme Céline Känel
M. Cyprien Louis
M. Cédric Junod
M. Stéphane Weber

Secrétaire : Mme Jésaëlle Burnand

Responsable de la section
de l'aménagement : M. Fabrice Aubert

Ressources humaines

Mme Jésaëlle Burnand est entrée en fonction au poste de collaboratrice administrative en charge des permis de construire et de la police des constructions le 1^{er} juillet 2023. Elle a remplacé Mme Lauranne Berger qui a quitté le Service de la gestion du territoire le 31 mai 2023.

Mme Alicia Gobet est entrée en fonction au poste de collaboratrice administrative le 21 août 2024. Elle a remplacé Mme Nikita Florez qui a quitté le Service le 31 juillet 2023.

M. Samuel Halbeisen a été engagé pour le poste de collaborateur technique le 18 septembre 2023. Ce collaborateur occupe le poste créé par le Conseil général lors de sa séance du 22 mars 2023, notamment pour la gestion de plusieurs projets du programme de législature du Conseil municipal.

Police des constructions

La commission s'est réunie 10 fois durant l'année 2023 avec une participation des membres de 89 %.

58 demandes de permis de construire, 32 annonces d'installations solaires et 3 demandes préalables ont été traitées par le Service de la gestion du territoire et la Préfecture. Ci-dessous, la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 4 années précédentes :

	2019	2020	2021	2022	2023
Petits permis de construire	5	8	5	5	5
Permis de construire	27	23	24	40	45
Permis de la Préfecture	8	10	8	21	8
Annonces d'installation photovoltaïque					32
Demandes préalables					5
Nombre de procédures au total	66	78	66	72	95

Note : à partir de 2023, les installations photovoltaïques qui respectent les directives cantonales « Installations de production d'énergies renouvelables non soumises au régime du permis de construire », ainsi que le remplacement de générateur de chaleur, sont traitées sous format d'annonce d'installation photovoltaïque et non plus sous forme de demande de permis de construire.

Note : à partir de 2023, seules les demandes déposées pendant l'année en cours sont comptabilisées.

Nature des permis traités (octroyés et refusés/retirés)

Immeubles	1
Nouvelles maisons familiales (y compris démolition)	2
Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics	2
Transformations de bâtiments	10
Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures	13
Remplacement de chauffages à mazout, installation de PAC	10
Piscines, places, murs, couverts	13
Divers	7
Nombre de projets	58

Investissement dans les constructions

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrage confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc., sans les installations photovoltaïques), un montant estimé de :

2019	2020	2021	2022	2023
CHF 27'554'029.-	CHF 36'003'000.-	CHF 22'191'000.-	CHF 31'512'845.-	CHF 12'229'184.-

Demandes préalables

Chemin de Saint-Joux	Mise en place de pompes à chaleur sur le toit
Avenue des Collonges	Démolition de la toiture. Surélévation du volume existant pour création d'un appartement au dernier étage avec loggia
Chemin des Prés-Guëtins	Création d'un velux pour une nouvelle chambre (réduit existant)
Rue Montagu	Construction de deux bâtiments à but d'usage public consacrés aux personnes âgées, centre hospitalier et remise en forme
Rue Montagu	Construction d'un immeuble avec garage souterrain

Police des constructions

Rue du Faubourg	Non-respect des surfaces de jours conformément à l'Ordonnance sur les constructions
Chemin des Rochettes	Création d'un cabanon sans autorisation dans la zone agricole
Chemin des Rives	Modification d'un garage sans autorisation et mise en place d'aménagements extérieurs dans la zone de protection des rives
Chemin des Rives	Aménagements extérieurs dans la zone de protection des Rives
Chemin de Vervas	Non-respect des plans sanctionnés du permis de construire

Rue du Marché	Démontage et travaux de transformation illicites
Rue du Tempé	Transformation, remplacement des fenêtres et changement d'affectation illicite
Place de la Liberté	Démontage illicite
Rue du Marché	Non-respect de la législation pour la protection contre les immissions
Permis délivrés	Contrôle final des constructions

Urbanisme

Le Département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2023 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

Plan d'aménagement local

- Évaluation de la suite de la procédure

Plans de quartier

- Révision du plan de quartier « St-Joux »
- Lancement du plan de quartier partiel « Ruveau nord »
- Plan de protection des rives La Neuveville - St-Joux (plan no 2), suite de la procédure

Aménagement

Places et parcs

- Concours pour la réaffectation du tracé ferroviaire CFF La Neuveville-Douanne
- Suivi du projet et des travaux préparatoires pour la construction du tunnel CFF de Gléresse
- Développement du processus de projet pour la place de la Gare
- Développement du projet pour le parc des Prés-Guëtins
- Construction du jardin du souvenir au cimetière

Places de jeux

- Suivi de la sécurité sur les places de jeux, réparations ponctuelles
- Projet de remplacement de balançoires au Quai Maurice Moeckli

Routes et canalisations

- Mise en place des mesures supplémentaires dans les zones 30 de Montagu et de Ruveau
- Mise en place d'une mesure provisoire pour assurer la sécurité des écoliers au ch. du Signolet
- Mise en place de signalisations complémentaires
- Réfection du système d'évacuation des eaux aux Marnins
- Modification du collecteur entre les stations de Chavannes et des Marnins en lien avec les travaux CFF, modification des stations de pompage
- Curage des canalisations et nettoyage des dépotoirs
- Suivi de l'élaboration du projet ARA am Twannbach
- Suivi du projet de réfection de la route nationale UPlaNS de l'OFROU, conventions

Environnement

- Projet de réfection des murs en pierre sèche en collaboration avec le Parc Chasseral, réalisation de murs à Chavannes et aux Blanchardes
- Entretien des zones naturelles

Secteur de la voirie

- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais
- Entretien des places de jeux
- Entretien des sentiers pédestres
- Entretien de la forêt des Larrus
- Taille des arbres et des haies
- Nettoyages réguliers des ruisseaux
- Nettoyages réguliers des venelles
- Réparation et entretien du mobilier urbain
- Achat de nouveau mobilier urbain
- Entretien de la signalisation
- Raftaichissement du marquage au sol (places de parc, stops, etc.)
- Travaux réguliers d'entretien des routes communales
- Mise en place du podium de la zone piétonne
- Soutien pour les manifestations

Ports communaux

- Attribution de 9 places à terre et 28 places à flot
- Grutage durant l'année : 41 mouvements effectués
- Faucardage des algues dans les ports

Déchetterie communale

L'étude sur la gestion des déchets (plan de gestion des déchets) lancée en 2022 a permis d'évaluer les différentes possibilités d'optimisation du ramassage des ordures ménagères et des déchets verts, mais aussi du fonctionnement de la déchetterie. La deuxième phase d'étude aura lieu en 2024 afin de préciser les solutions retenues.

La déchetterie est ouverte 25h par semaine. Un employé communal et deux employés intérimaires gèrent la déchetterie et conseillent les utilisateurs.

Statistique des déchets :

	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets urbains combustibles	797 t	628 t	*365 t	640 t	678 t
<i>Vadec</i>					
Déchets verts	294 t	453 t	495 t	445 t	478 t
<i>Vadec</i>					

Déchets encombrants (<i>Collecte porte à porte</i>) - Vadec – Curty Transports SA	5 t	9 t	*358 t	169 t	***46 t
Recyclage du papier <i>Bühlmann Recyling AG</i>	149 t	109 t	134 t	143 t	63 t
Recyclage du carton <i>Bühlmann Recyling AG</i>	105 t	87 t	124 t	99 t	138 t
Recyclage du verre (bouteilles) <i>Vadec - Bühlmann Recyling AG</i>	169 t	154 t	170 t	163 t	142 t
Recyclage de la ferraille <i>Bühlmann Recyling AG</i>	97 t	89 t	96 t	61 t	37 t
Bois <i>Bühlmann Recyling AG</i>			95 t	57 t	28 t
Appareils électroniques et électroménagers <i>Bühlmann Recyling AG</i>			34 t	14 t	18 t
Recyclage de l'huile <i>MHT Recycling SA</i>	2 to.	3 to.	3 t	3 t	1,3 t
Capsules nespresso <i>Bühlmann Recyling AG</i>			3 t	5.5 t	3 t
Coûts de la gestion des déchets par habitant/an (HT)	77.48	80.14	81.71	**164.85	154.70

* Les informations fournies par VADEC ont permis de séparer plus précisément les déchets urbains combustibles des déchets encombrants.

** À partir de 2022, la totalité de la gestion des déchets est prise en compte (déchetterie, déchets incinérables, déchets verts, frais de gestion et de personnel) ce qui explique la différence avec les années précédentes.

*** La différence de tonnage pour les déchets encombrants entre 2022 et 2023 n'est pas explicable. Une partie peut être comprise dans l'augmentation du tonnage des déchets urbains combustibles.

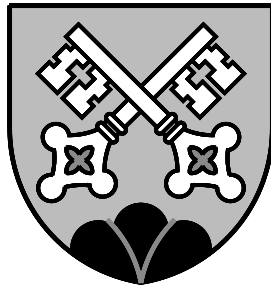
La déchetterie a également récolté les ampoules (1'473 pces) et les néons (440 pces), les batteries (1 to), les vêtements usager par l'entreprise TEXAID (27 to) et le PET (15 to).

Cimetière

Le cimetière a compté 28 entrées en 2023 :

	2021	2022	2023
Jardin du souvenir	4	6	11
Niches cinéraires	12	9	5
Petites tombes cinéraires	1	4	3
Urne dans tombe de famille	0	7	6
Tombes (inhumation)	3	1	3

2 niches funéraires ont été désaffectées.



Département de l'instruction et de la jeunesse

- Commission de l'instruction et de la jeunesse
- Ecole primaire
- Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)
- Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)
- Communauté scolaire du Collège du district

Commission de l'instruction et de la jeunesse

Présidence : Mme Laure Glatz

Membres : Mmes Fanny Maillat
Anna Petrig
Sophie Bucciarelli
MM. Yann Chapuis
Matthieu Cochet
Clovis Voisard

CdP : Mme Villemin Pepiot Christel

Secrétaire : M. Cyrille Maillefer

En 2023, la commission s'est réunie à 6 reprises. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire, infantine et de l'école à journée continue.

Février

07.02.2023

- La commission a accepté, les cours à option 2023-2024
- La commission approuve l'engagement d'une personne externe pour les leçons de musique et de chant de chorale.
- La modification des contrats de certaines enseignantes au 1^{er} février 2023 est approuvée.
- La nomination d'une enseignante pour 6,44 leçons est acceptée.

Mars

28.03.2023

- Les membres donnent un préavis favorable pour qu'un élève puisse terminer sa 8H à l'école primaire de La Neuveville.
- Les membres nomment une enseignante au cycle I pour 19,66 leçons.
- Les membres nomment un enseignant pour le poste d'enseignement de la musique pour 4 leçons d'EM en 7^e – 8^e et 1 leçon de chorale en cours à option (3^e – 4^e)
- La commission accepte la demande de délégation concernant l'engagement d'auxiliaires en 3^e-4^e.

Mai

23.05.2023

- La commission décide de choisir le maintien de trois cycles élémentaires avec plus de leçons de sections et des auxiliaires.
- Les membres nomment un enseignant pour le poste d'enseignant spécialisé pour 24 leçons.
- La commission décide de l'engagement d'une logopédiste après mise au concours du poste.

Juin

20.06.2023

- La commission valide les 10 demi-jours de congé pour 2023-2024.
- La commission accepte de libérer le montant requis pour une nouvelle machine à ski.
- La commission accepte la mise à disposition d'une de nos salles pour un cours de psychomotricité.
- La commission accepte les nouveaux contrats des enseignants.
- Les passages en CDI de deux enseignantes sont acceptés.

Septembre

05.09.2023

- Il n'y a pas eu de décision à prendre lors de cette séance.

Novembre

28.11.2023

- La commission décide de passer de 38 à 39 semaines d'école dès l'année scolaire 2024-2025.
- La commission préavise favorablement au Conseil municipal la demande d'ouverture de deux classes de 5e Harmos et le maintien des deux classes de 6e Harmos à l'école primaire pour la rentrée d'août 2024. Ceci impliquerait en 2024-2025 : 3 classes de 5e et 2 classes de 6^e.
- La Commission décide de passer à un brossage des dents annuel qui se déroulera avec une hygiéniste dentaire.

Ecole primaire

Changements pédagogiques :

Après un an, la réorganisation de l'école opérée en 2022 suite à la fermeture d'un cycle élémentaire et l'implémentation de la nouvelle Loi sur l'enseignement spécialisé montre que ces changements ont été bénéfiques pour notre institution. Ainsi, malgré des effectifs de classes dans la moyenne supérieure en 3è-4è, le corps enseignant du cycle I a constaté que le fait d'être sur le même palier et de travailler en équipe pédagogique sont des ressources pour garantir la stabilité et la sécurité des groupes-classes. Si en 2022, les enfants des 8 classes de 1H à 4H avaient perdu leurs repères, suite à leur réattribution à 6 classes, les avantages de l'organisation en cycle élémentaire ont pu déployer tout leur potentiel dans ces nouveaux aménagements investis. En effet, après une rentrée où les élèves, bien que très nombreux, retrouvaient leurs camarades, leurs enseignantes et leur classe dans la même configuration, les apprentissages ont été menés dans un climat plus serein. De plus, la proximité des logopédistes et de la psychomotricienne permet d'optimiser la collaboration pour le suivi des élèves ayant des besoins particuliers. Les enseignantes de 5è-6è, sont également reconnaissantes d'être sur le même étage, dans le même bâtiment. La collaboration entre le conseil de parents et le corps enseignant fonctionne bien.

Corps enseignant et personnel :

Le corps enseignant se compose de 24 personnes pour les 13 classes que compte l'école, 6 personnes qui soutiennent le corps enseignant dans le cadre de l'enseignement spécialisé, 3 personnes qui soutiennent le corps enseignant en tant qu'auxiliaires en 1-2H et en 3-4H, exceptionnellement pour cette année scolaire, en raison des effectifs élevés en 3-4H. Une secrétaire travaille à raison de 35 % afin d'assurer les tâches administratives de l'école primaire. La conciergerie représente 250 % repartis entre le chef-concierge, M. Sylvain Ménétrey à 100 %, un autre concierge à 100 % et l'entreprise Pikobello qui assume le 50 % restant.

Cours de perfectionnement :

En plus des nombreux cours de formation continue obligatoires liés aux nouveaux moyens d'enseignement, de nombreux enseignants suivent des cours de perfectionnement à choix, durant leur temps de non-enseignement. De plus, au cours de l'année scolaire 2022-2023, 4 après-midis de formation continue à l'interne ont été organisés, dont 2 sur la communication école-famille, dans les entretiens obligatoires, notamment et 2 après-midis, sur la question de l'apprentissage et l'évaluation des capacités transversales et les devoirs à domicile définis dans notre concept d'évaluation finalisé.

Effectif des élèves :

Au 15 septembre 2023, l'école primaire et enfantine comptait un total de 281 élèves. Les élèves de l'école sont répartis en 13 classes.

Passage au collège :

Les orientations des élèves en vue de leur passage au secondaire I n'ont fait l'objet d'aucun recours auprès de l'Inspection de la part des parents.

Médiation culturelle

Je viens de partir / Spectacle de danse / juin 2023

Tous les élèves de l'école ont participé au spectacle de danse présenté par la Compagnie ChamploO en juin 2023. Ce spectacle de danse et de musique beatbox a rempli le défi de correspondre tant à des enfants de 4 ans que de 12 ans. Les enseignants.es et élèves ont apprécié ce spectacle dynamique et prenant, présenté par le trio clownesque Branca Scheidegger, Rafael Smadja et Dion Sumi. Ce spectacle explore de manière poétique, comique et virtuose les possibles de la rencontre autour d'un banc.

Le « Réenchantement » de la cour de l'école

Dès le printemps 2023, un projet de « réenchantement » de notre cour de l'école s'est mis en route. Le problème majeur rencontré dans notre cour d'école est la chaleur intense vécue l'été. De plus, le souhait d'apporter davantage de vie et d'espace ludique pour les élèves a été mis en évidence. L'idée d'égayer la cour avec des peintures au sol a été abandonnée au vu de la relative courte durée de vie de ces peintures. Après réflexions et échanges, en collaboration avec l'association Usinesonore, un projet artistique (éléments en céramique) s'est dessiné autour de la plantation d'un arbre qui amènerait de l'ombre et du frais. La chance de pouvoir collaborer à nouveau avec l'artiste Francine Coquoz,

scénographe de l'association, déjà mandatée lors du « Grand festin des neuvevillois » en 2017, a motivé la direction et le corps enseignant à se lancer dans l'aventure. Ce projet, débuté en 2023, fera l'objet d'une étude plus détaillée en 2024.

Projection cinématographique de Noël / décembre 2023

En fin d'année civile, une projection cinématographique, au cinéma de La Neuveville, a été offerte aux élèves de l'école. Les élèves de 1-2e ont visionné un film animé « Dame Hiver », inspiré du célèbre conte des frères Grimm « Dame Saison ». Les élèves de la 3e à la 8e ont, quant à eux, visionné le film suisse « Une cloche pour Ursli » (2015) qui a permis aux élèves de découvrir la réalité d'un enfant vivant dans les montagnes de l'Engadine.

Cours d'éducation sexuelle

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 3ème, 6ème et 8ème. Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Contrôle médical

Il a été effectué par Mme Denise Bloch. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2ème et 6ème année y ont été soumis.

Contrôle dentaire

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le dentiste Ehle ou chez Art Dental, selon le choix des parents. L'organisation a été effectuée par Mme Zürcher, qui a aussi supervisé le brossage par une assistante dentaire des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes.

Contrôle des poux

Le contrôle des poux a pu se dérouler après les vacances de printemps et d'automne. Ainsi, une infirmière du Service des soins à domicile (SMAD) contrôle les cheveux de chaque enfant. Si des lentes sont remarquées, l'enfant rentre à la maison. Depuis la mise en place de ce contrôle, les élèves ont moins de poux selon l'infirmière du SMAD.

Camps - excursions

Les camps ont pu se dérouler à nouveau. Ainsi, les 3 classes du cycle élémentaire ont toutes effectué leur camp au chalet des amis de la nature, au Serment au Val-de-Ruz, qui permet d'accueillir les 40 enfants de chaque cycle. Au cycle II, la difficulté de trouver des personnes bénévoles pour la cuisine nécessite que les 2 classes partent ensemble, par degré. Les 5è sont allés à Vers L'Eglise, aux Diablerets, les 6è en camp de ski à Anzère, les 7è en camp de ski à Leysin et les 8è en camp de ski à Adelboden.

Informatique

Les nouveaux outils numériques et informatiques sont investis par les enseignants et facilitent la coopération et le développement de leurs compétences et de celles de leurs élèves. Le site Internet de l'école facilite également la visibilité et la communication avec l'extérieur.

Bâtiments et périmètre scolaires

Le projet du « Grand Jardin de notre école » s'est poursuivi tout au long de l'année 2023. Une haie d'arbres fruitiers et un hôtel à insectes géants ont notamment été deux des travaux importants menés par les élèves, leurs enseignant/tes et l'équipe de paysagistes « Steiner ». Plusieurs classes ont poursuivi d'autres projets parallèles (avec le Parc Chasseral) et qui se sont liés à celui du « Grand Jardin ». Des nids à hirondelles ont été créés et posés avec l'aide des employés communaux. Ces nids sont accrochés au bâtiment électrique qui longe le « chemin de l'école ». Deux classes de 1-2e ont également travaillé avec le Parc Chasseral sur le thème de la plantation d'arbres. A ce titre, de nouveaux arbres ont été plantés dans le jardin de l'école enfantine. Finalement des nids à rouge-queue ont été posés dans le jardin de l'école enfantine également. Un panneau avec légendes et illustrant l'ensemble du projet à la fin 2023 a été réalisé en collaboration avec la graphiste neuvevilloise Cédrine Honsberger (atelier Pomm'C). Ce panneau sera positionné prochainement sur la barrière longeant le « chemin de l'école ». Le projet du « Grand Jardin de notre école » se poursuit donc positivement et de manière dynamique ! Une porte fenêtre a été posée dans le bâtiment B entre les 2 espaces de la casse de 3è-4è, ainsi qu'un nouveau revêtement du sol pour isoler acoustiquement les corridors.

Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)

Buts de l'EJC

L'EJC du Signol'air a entamé sa quatorzième année de fonctionnement en août 2023, accueillant un nombre croissant d'enfants à quelques modules, surtout les lundis, mardis et jeudis midis avec près de 75 enfants.

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

Encadrement

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée. La constitution de l'équipe durant l'année 2023 est la suivante :

- une directrice pédagogique à 30 %,
- cinq assistant-e-s socio-éducatifs-ves (3 à 70 %, 1 à 50 % et 1 à 50 % dans l'éducatif et 20 % au secrétariat),
- trois enseignantes des devoirs accompagnés à 13 %,
- un auxiliaire de restauration à 40 %,
- une secrétaire à 20 %,
- un apprenti ASE et une stagiaire CEFF de janvier à juillet et d'une seconde d'août à décembre (stage d'une durée de 6 mois).
- Depuis août 2023 quatre personnes auxiliaires (trois personnes externes et une enseignante des devoirs accompagnés) viennent renforcer l'équipe pour quatre modules.

Les repas sont toujours assurés par l'équipe de cuisine du Home Montagu et l'entretien du bâtiment par les concierges de l'école primaire.

Effectifs des enfants

L'EJC du Signol'air accueille 139 enfants d'environ 100 familles neuvevilloises.

De janvier à août 2023, aucun enfant n'a nécessité un encadrement 1.5, dès août 2023, deux enfants demandent un encadrement éducatif spécifique (1.5).

Nombre de repas distribués

Quelques 290 repas sont en moyenne servis hebdomadairement.

Devoirs accompagnés

Dès la rentrée scolaire 2023/2024, près de 39 enfants se sont inscrits aux devoirs accompagnés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire et qui sont dispensés par trois enseignantes.

Activités

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe éducative de l'EJC met en place des ateliers récréatifs et pédagogiques favorisant la découverte et la curiosité de l'enfant. Des animations pédagogiques renforçant les apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques permettant les interactions sociales, des temps de sortie pour développer la connaissance de l'environnement.

Depuis août 2023, un coin canapé lecture a été aménagé par exemple. Une collaboration étroite avec le Home Montagu qui permet la rencontre intergénérationnelle a lieu 1x par mois. Des projets tels que l'atelier cuisine par les enfants est mené par une éducatrice. L'idée est de travailler les maths de manière ludique au travers de recettes de cuisine. Voici quelques exemples d'activités, ateliers proposés et animés par l'équipe éducative.

Des sorties sont également prévues, notamment lorsque l'école ferme ses portes (journée pédagogique des enseignants). Sur inscription, l'EJC organise des visites, activités sur la journée.

Le projet « EJC durant les vacances » a été pérennisé en 2023. Cette offre, qui propose aux enfants inscrits à la structure de passer des journées à l'EJC durant les vacances (sur inscription), est appréciée des familles. Elles peuvent ainsi mieux concilier vie professionnelle et familiale en offrant un espace de garde de qualité à leur enfant. Des sorties et activités variées sont organisées par notre coordinatrice de projet et éducatrice à l'EJC. L'encadrement des enfants est assuré par des membres de l'équipe et des personnes auxiliaires.

Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)

Introduction

La mission centrale du CAJ consiste à offrir un espace d'accueil aux jeunes de 13 à 20 ans, accessible tout au long de l'année. C'est un lieu de rencontre convivial qui permet aux adolescents de créer du lien social, de s'occuper pendant le temps libre et d'expérimenter leur jeunesse dans un cadre privilégié hors du contexte scolaire ou familial.

L'année 2023 a été une année de transition pour le CAJ et l'équipe d'animation. Le public auquel s'adresse le CAJ a été élargi. Il est passé de 13-18 ans à 6-20 ans avec l'entrée en vigueur des nouvelles directives cantonales pour le financement de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse.

Modifications des directives cantonales pour les subventions des prestations d'animation socioculturelles enfance et jeunesse

Les prestations du CAJ sont financées en grande partie par les subventions cantonales pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse. Afin de pouvoir bénéficier de ces subventions, le CAJ doit présenter tous les 4 ans un rapport au canton. Pour la période 2023-2026, les directives d'octroi des subventions ont été modifiées, afin d'inciter les communes à proposer des prestations pour toute la tranche d'âge visée, c'est-à-dire pour les enfants et les jeunes de 6 à 20 ans.

Ces modifications des directives ont directement impacté l'activité du CAJ, car le public cible habituel ne couvre pas l'ensemble de la tranche d'âge définie par le canton. Les offres de prestations du CAJ ont en conséquence été adaptées pour répondre à ces nouvelles exigences. Ceci a constitué un défi important pour le personnel et un changement fondamental de mission. En effet, les responsabilités d'encadrement pour les activités destinées aux enfants de 6 à 12 ans sont très différentes que pour les adolescents de 13 à 20 ans.

Dès début 2023, des activités pour les enfants ont été proposées en supplément des prestations habituelles pour les adolescents afin de répondre aux nouvelles exigences cantonales qui permettent d'obtenir les subventions nécessaires au fonctionnement du CAJ.

Un aspect très important pour l'équipe d'animation et pour les membres du comité du CAJ est de maintenir l'accueil libre réservé exclusivement aux adolescents, dès la 9e année scolaire. En concertation avec le comité, l'équipe d'animation a proposé des activités pour les enfants de 6 à 12 ans, tout en essayant de réduire au minimum l'impact sur les prestations pour les jeunes de 13 à 20 ans.

Globalement l'objectif a été atteint. Les jeunes ne se sont pas sentis prétérités par le développement des animations pour les enfants. Nous avons réussi à maintenir l'attractivité du CAJ pour les jeunes et les activités d'animation et de prévention ont pu se poursuivre sans péjorations majeures. Le bilan des diverses offres d'activité de l'année pour les 6-12 ans est également positif. Nous avons reçu d'excellents retours des parents et toutes nos activités ont pu avoir lieu avec une bonne fréquentation de ce nouveau public cible. Par manque de ressources, nous avons dû fermer l'accueil libre pendant les animations pour les enfants.

Équipe d'animation

L'équipe d'animation du CAJ était composée début 2023 de deux employés à 80 %. En septembre 2023 Mme Sarah Pittet est partie en congé maternité. Elle a été remplacée par M. Allan Rossi, étudiant en dernière année à la HES-SO en travail social et ancien stagiaire au CAJ. M. Rossi a accompli un excellent travail et a été un soutien essentiel pour maintenir les prestations du CAJ depuis septembre 2023.

Les communes Plateau de Diesse, Nods et La Neuveville ont accepté une hausse de 20 % de temps de travail pour le personnel du CAJ en 2024, afin de répondre aux nouvelles exigences cantonales en matière d'animation enfance. En 2024, l'EPT (équivalent temps plein) du CAJ sera réparti comme suit : animateur socioculturel responsable à 80 %, deux animatrices socioculturelles, respectivement à 60 % et 40 %.

Fréquentation

En 2023 le CAJ, a vu une légère hausse de la fréquentation des jeunes lors des accueils libres. Entre 20 et 60 jeunes passent quotidiennement au CAJ et profitent des locaux et des offres d'animation. Il y a une mixité appréciable entre les plus jeunes de 12 à 15 ans et les plus âgés de 15 à 20 ans. Même si la cohabitation de ces groupes d'âge comporte de nombreux défis notamment en termes de gestion de la consommation d'alcool et de produits du tabac, la présence de jeunes de 12 à 20 ans est une richesse importante pour la socialisation et montre que le CAJ est un endroit attractif et agréable pour tous les adolescents.

L'accueil libre est ouvert aux heures suivantes : mardi 15h00 – 18h00, mercredi 13h30-17h30, jeudi 15h00-18h00, vendredi 15h00-23h00 et deux samedis par mois 19h00-23h00.

Les jeunes apprécient particulièrement les ouvertures tardives. Le CAJ est par ailleurs le seul centre animation jeunesse de la région, avec la Villa Ritter à Bienne, qui propose des ouvertures en soirée le week-end.

Activités, sorties et prévention

Animations pour les jeunes

- Sorties ski/snowboard et camp de ski
- Sorties Europapark et Rulantica
- Ateliers créatifs avec l'Atelier et Pourquoi Pas
- Tournois au CAJ
- Souper du CAJ
- Animation nautique à St-Joux
- Soirée Halloween et souper de Noël
- Journée portes-ouvertes à la population

L'équipe du CAJ propose une ou deux animations par mois pendant les accueils libres et organise des sorties plusieurs fois par année.

Le camp de ski de deux jours en janvier a été un événement conséquent. Il est organisé conjointement avec quatre centres de jeunesse (CAJ La Neuveville, Espace-jeunes Delémont, Espace-jeunes Porrentruy, Espace jeunes des Franches-Montagnes). Ce camp a mobilisé beaucoup de ressources : 45 jeunes de 5 centres se sont inscrits, encadrés par 8 adultes, du matériel de snowboard en prêt, 5 minibus pour le transport. 17 jeunes usagers du CAJ y ont participé. Les repas du CAJ ont lieu régulièrement le vendredi soir.

Durant toutes les vacances d'été, le CAJ se délocalise à St-Joux pour faire de l'animation nautique. Faute de neige, l'animation construction du snowpark à Nods n'a pas eu lieu en 2023. Les jeunes sont régulièrement sollicités pour proposer et organiser des activités, mais ils ne démontrent pas une grande motivation à s'impliquer. En général, ce qui leur importe est que le CAJ soit ouvert, afin qu'ils puissent se retrouver entre jeunes. L'accueil libre est la prestation fondamentale du CAJ pour les jeunes.

Prévention jeunes

- Observation et échanges quotidiens
- Défi de l'été cool and clean
- Fête du Vin

La prévention est un domaine central de notre action quotidienne. Les jeunes peuvent aborder tous types de sujets avec l'équipe d'animation. De manière informelle, tout au long de l'année et de manière plus ciblée lors d'événements ou d'ateliers, l'équipe d'animation essaye de sensibiliser les jeunes et de les soutenir face à leurs difficultés scolaires, professionnelles, familiales ou sociales.

Avec le Défi de l'été, nous proposons aux jeunes de se fixer des défis de santé (réduction de la consommation de produits du tabac, de boissons sucrées ou de temps d'écran par exemple) sur une période définie. C'est l'occasion pour l'équipe d'animation d'inciter les jeunes à se questionner sur leurs habitudes de consommation. Cette année, 12 jeunes ont participé aux défis.

Pendant la Fête du Vin, le CAJ organise un minibar mobile sans alcool au bord du lac et aux alentours de la fête. Nous offrons de l'eau et des fruits. En plus de la prévention de la consommation d'alcool et de drogues, nous sommes à disposition des jeunes pour les aider, les orienter vers les services de secours si nécessaire et parfois les prendre en charge pendant un moment de la soirée. Nous collaborons également avec la police s'il y a des incivilités ou des tensions entre groupes de jeunes.

Animations pour les enfants

- Après-midi film et jeux
- Activités créatrices en collaboration avec l'Atelier et Pourquoi Pas
- Semaine d'activité multisport sur 3 jours été 2023
- Fête de la Jeunesse septembre 2023

Concernant les animations pour les enfants de 6 à 12 ans, nous avons proposé six jours d'activités cette année. Toutes les activités ont pu avoir lieu et ont connu un bon succès avec en moyenne 15 enfants à chaque journée. Nous avons fait appel à des intervenants externes pour proposer des ateliers et avons co-organisé la Fête de La Jeunesse à Lamboing avec les bénévoles du GAPD (Groupe d'animation Plateau de Diesse).

Nous engageons régulièrement des jeunes usagers du CAJ comme moniteurs pour soutenir l'équipe d'animation lors des activités avec les enfants. Les jeunes moniteurs nous aident pour l'encadrement et l'organisation des animations et bénéficient ainsi d'une petite expérience professionnelle rémunérée. Sur demande, nous leur fournissons des certificats ainsi que des lettres de recommandation qui leur sont utiles pour les recherches de stages et d'emploi.

Collaborations et partenaires

L'équipe d'animation entretient des relations avec de nombreux partenaires dans le domaine de la prévention et l'animation. Nous avons participé à plusieurs projets communs en 2023.

Nous collaborons étroitement avec les membres de l'association PROPAJ qui regroupe les animateurs et animatrices des centres de jeunesse du Jura et du Jura Bernois. Cette année, nous avons organisé un camp de ski avec cinq centres de jeunesse de l'association ainsi qu'un événement multisport à St-Joux en juin pour une trentaine de jeunes de quatre centres différents. Nous avons également participé à une journée d'analyse de pratique sur le thème de la maltraitance des jeunes avec l'intervention d'une avocate employée à l'APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et l'Adulte). Nous pouvons en tout temps solliciter nos collègues pour diverses problématiques rencontrées au CAJ.

Le CAJ collabore également avec le Collège de La Neuveville et le Conseil des Parents pour organiser la soirée After-Promo des élèves qui terminent la 11e Harmos. Le Collège informe régulièrement les

élèves des offres d'activités du CAJ lorsque nous sollicitons la direction. Un contact régulier a aussi été développé cette année avec les directions des écoles primaires de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse et de La Neuveville ainsi qu'avec les EJC pour informer les parents des enfants de 6 à 12 ans de nos offres d'animation.

Pour l'organisation de la Fête de la Jeunesse au Plateau de Diesse, nous avons collaboré cette année avec le GAPD (Groupe d'Animation Plateau de Diesse) et allons poursuivre en 2024 les activités en commun.

Nous entretenons des contacts réguliers avec les sociétés locales comme le FCLNL, l'association Pumptrack, le téléski de Nods ou Attraxion. Pour le transport lors des sorties, la société MinibusTours nous propose des services adaptés aux besoins des animations et flexibles selon le nombre de participants.

Nous collaborons avec divers acteurs de la prévention comme Cool and Clean, La Croix Bleue et Santé Bernoise. Nous entretenons un excellent contact avec ces organisations et pouvons les solliciter pour du soutien dans les domaines des addictions, la prévention lors de soirées ainsi que pour animer des ateliers à destination des professionnels ou des jeunes. Deux professionnels de Santé Bernoise ont présenté le service et ont proposé des animations au public lors de la journée porte-ouvertes du CAJ.

Le service de la voirie offre un soutien ponctuel à l'équipe d'animation pour de l'entretien d'installations du CAJ et nous met régulièrement à disposition des véhicules pour transporter du matériel.

Communauté scolaire du Collège du district

Autorités scolaires

La commission scolaire :

Présidence :	Mme Laure Glatz	La Neuveville
Vice- Présidence :	M. Ulrich Knuchel	Lamboing
Membres :	Mme Catherine Favre Alves Mme Caroline Brazier Mme Nathalie Simon-Vermot M. Jean-Steve Meia Mme Sophie Bucciarelli Mme Natacha Perrinjaquet	Prêles La Neuveville Prêles La Neuveville La Neuveville Prêles
Secrétaire :	M. Sarah Stauffer (31.12.22) M. Cyrille Maillefer (01.01.23)	Nods Bienne
Caissier :	M. Didier Honsberger	La Neuveville

Les vérificateurs des comptes :

Entreprise Soresa.

Le personnel enseignant :

▪ Monsieur Christophe Gutzwiller	littéraire	directeur
▪ Monsieur Jacques Diacon	scientifique	vice-directeur
▪ Madame Anne Baeriswyl	scientifique	
▪ Monsieur Joël Bélizaire	scientifique	
▪ Monsieur Kevin Boder	travaux manuels	
▪ Monsieur Cyril Borel	enseignant secondaire	
▪ Monsieur Julien Ehrensperger	musique	
▪ Monsieur Jean-Marc Elmer	littéraire	
▪ Madame Céline Frick	littéraire / médiatrice	
▪ Madame Stéphanie Jeannerat	littéraire	
▪ Madame Carline Kânel	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Mathieu Läderach	économie familiale	
▪ Monsieur Cédric Magnin	généraliste	
▪ Madame Héloïse Marti	scientifique	
▪ Madame Isabelle Membrez	enseignante secondaire / médiatrice	
▪ Madame Anne Marie Moix Colbois	scientifique	
▪ Madame Alicja Mroczkowska	musique + anglais	
▪ Madame Corinne Noirjean	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Antoine Petitjean	scientifique	
▪ Madame Marine Ramdoo	ACT	
▪ Madame Catherine Rossel Roos	scientifique	
▪ Monsieur Quentin Sauthier	littéraire	
▪ Madame Myriam Schmoll	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Ralph Schweingruber	littéraire	
▪ Madame Noémie Stauffer	éducation visuelle	
▪ Madame Cristina Sunier	enseignante littéraire	
▪ Madame Stéphanie Sunier	institutrice	

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat
Monsieur Yannick Steiner

Concierge responsable
Concierge

Les travaux effectués :

- Rénovation complète des toilettes de la gymnastique.
- Remplacement des armoires de la salle de dessin.
- Installation d'une ouverture anti-panique sur la porte d'entrée.

Les élèves :

Effectifs au 22 août 2022 :

Par localité

Localité	Total
La Neuveville	102
Diesse	10
Lamboing	11
Nods	24
Prêles	33
Ligerz	2
Douanne	3
Total	185

Le choix professionnel des élèves de 11^e année :

Voies de formation 2022-2023

19 CFC dont :

1 Dessinateur en bâtiments, 1 Electroplaste ETA, 2 Micromécaniciens lycée technique de Bienne,
1 menuisier, 1 Polymécanicien lycée technique Bienne, 2 Automaticiens CEFF-Industrie,
1 Polymécanicien MTG, 2 Informaticiens CEFF-Industrie, 1 Bûcheron, 1 Installateur électricien,
1 Apprentissage profession du cheval, 1 Employé de commerce, 1 Gestionnaire de commerce de détail,
1 Micro mécanicien avec Matu au CEFF-Industrie, 1 Automaticien CEFF-Industrie, 1 Poseur de sol.
16 Gymnase
2 Gymnase bilingue Bienne
1 ESC La Neuveville CFC
3 ESC Bienne Matu
3 ECG Bienne
1 ECG Arts visuels Delémont
2 CPNE La Chaux-de-Fonds Arts appliqués
1 12^e année App. Bienne. (Gastronomie, économie familiale et tourisme)
1 Ceras Tavannes
1 Préapprentissage, assistante en soins et santé communautaire.

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par Mme Sunier (élèves de la section G) et par M. Schweingruber (élèves des sections P et M).

En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages et les visites d'entreprises.

Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10ème et les élèves de 11ème année.

Swisskills 10e et 11e, 9 septembre 2022.

La visite de l'hôpital du Jura bernois à Moutier a eu lieu le 25 octobre.

La visite du salon de la formation a eu lieu à Delémont pour les classes 9e et 10e.

Circuit des métiers au CEFF industrie le 15 novembre 2022.

Les promotions :

En cours d'année dans les orientations intermédiaires, nous avons enregistré :

- 5 progressions d'un niveau
- 8 descentes d'un niveau
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 3 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure.

Parmi les 187 élèves du Collège évalués à la fin de l'année scolaire, nous avons enregistré :

- 6 progressions d'un niveau
- 31 descentes d'un niveau
- 173 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 14 élèves ne les ont pas remplies
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 14 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure.

Les admissions des 9èmes :

Répartition par classes

Section pré-gymnasiale (P) : 36

Section moderne (M) : 26

Section générale (G) : 6

Répartition par niveaux

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	27	36	5	40	22	6	37	19	12

32 changements de niveau et de section vers le haut ou vers le bas entre février et juin.

Les contacts avec les parents :

Comme chaque année, les parents ont été invités à des séances d'information qui se sont déroulées par degrés et par classes en septembre et octobre 2022. Les parents et les maîtres de classe ont pu y échanger leurs points de vue.

Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année.

Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 10ème année par les deux responsables de l'information professionnelle.

De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants.
La séance d'information pour permettre aux parents des élèves de 8e de faire connaissance avec le Collège a été organisée le 8 et le 22 juin 2022.

La médiation :

Les médiatrices, Mesdames Céline Frick et Isabelle Membrez ont fonctionné durant cette année scolaire 2022-2023.

Organisation :

Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés. Les deux médiatrices ont des heures de permanence mais leur travail se fait principalement selon l'arrivée de cas.

Collaboration :

La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale), ainsi que la collaboration et la supervision avec les autres médiateurs fonctionnent bien.

Locaux :

La salle de médiation permet de bonnes conditions pour les entretiens. La question d'une isolation phonique suffisante se pose par moments.

Présentation :

La soirée d'information pour les parents des élèves de 8e a eu lieu les 8 et 22 juin 2022.

Dans les classes de 9e, les médiatrices ont fait une présentation complète de la médiation en début d'année scolaire.

Dans les classes de 10e et 11e, les médiatrices ont rappelé les avantages de la médiation et encouragé les élèves à demander de l'aide sans attendre dans les premières semaines de la rentrée d'août 2022.

Cas rencontrés :

Les cas de médiation ont été très divers : difficultés entre élèves qui vont de l'irrespect au harcèlement, l'influence des réseaux sociaux sur les relations à l'école, tensions dans les familles, questionnements en lien avec l'identité sexuelle, élèves angoissés et stressés, problématique en lien avec la gestion du temps passé devant les écrans.

Au total, plus d'une centaine d'entretiens ont eu lieu à ce jour.

Les médiatrices remercient tous leurs collègues, qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elles venaient les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Il n'est pas toujours possible non plus d'évaluer la durée des entretiens.

Elles tiennent à rappeler que la confidentialité lors des entretiens est extrêmement importante et à s'excuser pour les dérangements occasionnés.

Ressources :

7 séances de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu durant l'année scolaire.

Nbre d'élèves :

Environ 40 élèves du Collège ont participé au minimum une fois à une rencontre avec les médiatrices de manière individuelle ou en petit groupe.

- Prévention :*
- 9e : Prévention tabagisme de FG,
Diversité sexuelle
 - 10e : violence et harcèlement (film "Le silence de la peur" et le court métrage "Fais passer")
Dangers liés à Internet par la police bernoise
Intervenante du Centre de santé sexuelle de l'Hôpital du Jura bernois dans toutes les classes
 - 11e : information sexuelle par l'APESE (Association pour l'éducation sexuelle à l'école)
Prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes)
Toutes les classes ont vu l'exposition « Jeunes VS homophobie » avec leurs maîtres de classe.

Réseau Ecole en Santé :

Le groupe RES s'est retrouvé à 4 reprises durant cette année scolaire. Noémie Stauffer et Cristina Sunier ont rejoint le groupe et Jacques Diacon termine son mandat cette année. Un grand merci à lui pour la création de ce groupe et les nombreuses années pendant lesquelles il a œuvré pour lui.

Le processus pour rester membre du réseau des écoles en santé est en cours.

Les micro-ondes sont utilisés régulièrement.

Un « pédagolunch » a eu lieu cette année sur le thème des Learning Apps, animé par Anne Marie Colbois et Anne Baeriswyl en mars 2023.

Le Conseil des Parents :

Pour sa 23e année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Monsieur Marco Séverino. Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2022-2023.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9e, 10e et 11e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Les petits déjeuners de la fête de Vin ont eu lieu le 11 septembre 2022.
- Le CdP a mis sur pied l'organisation de "l'after-promotion".
- Le CdP a invité Santé Bernoise à l'assemblée de parents de 9e et 10e avec le thème : « Potentielles dérives des réseaux sociaux – Comment maintenir le contact avec l'adolescent ».
- Commission scolaire : Mme A. Lecomte.

Services d'hygiène

Rapport du Dr Jules Etienne, médecin scolaire.

Service médical scolaire :

Les examens scolaires ont eu lieu auprès de quatre classes de 10e à trois dates différentes. Les 43 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne. A partir de janvier 2023 les vaccins se font au cabinet.

Le dentiste scolaire :

(Rapport de Madame Sarah Stauffer, responsable du service dentaire)

Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 8 novembre 2022.

Vendredi 28 avril 2023, 2 leçons d'information sur le brossage en 9e et de prophylaxie dentaire en 10e ont été données par Madame Céline Oppliger, hygiéniste dentaire.

Culture, Loisirs et Sport :

Spectacles, conférences et concours

- Le médiateur de bus est passé le 30 août 2022 au Collège.
- Santé bernoise est passée les 29 août et 5 septembre 2022.
- Diversités sexuelles, passage en 10e le 13 septembre 2022.
- Journée anniversaire J+S swiss, 17 septembre 2022, petit cadeau du coach.
- Le concours des jeux mathématiques a été organisé en décembre.
- Conférence concert « les effets de la musique sur le cerveau » jeudi 29 septembre 2022.
- Pédocriminalité sur Internet, passage de la police en 10e le 29 septembre 2022.
- 24 élèves ont participé à la finale cantonale bernoise des Jeux Mathématiques et logiques le 18 mars 2023.
- La chorale et le théâtre se sont produits le 1^{er} juin 2023.
- La prévention sur l'alcoolisme a eu lieu le 8 juin 2023.
- L'exposition des Projets individuels a eu lieu le 19 juin 2023.
- 37 élèves ont participé au Triathlon le 28 juin 2023.
- Une classe de 10e a participé au Rallye mathématiques transalpin avec M. Diacon.

Les sports et les excursions

- Le match de volleyball maîtres-élèves en décembre.
- Journée de jeux à Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9e et les 10e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Bienné n'a pas eu lieu, elle a été remplacée par les rangements du 50e anniversaire.

Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 62 élèves ont participé à la journée « Futur en tous genres ».
- Le ramassage du papier a eu lieu le 4 mai 2022.
- 50e anniversaire du Collège le 1^{er} juillet.
- Introduction à l'opéra pour les 9e.
- Exposition Jeune VS homophonie a été présentée du 23 au 28 janvier 2023.

Les camps de ski :

Ils ont eu lieu du 14 au 18 février 2023 :

11PM1, 11PM2, 11MG	Morgins
9PM1	Saas-Grund
10PM1 + 10PM3	Le Châble
10PM2 + 10MG	Verbier
9PM3 + 9MG	Mürren
9PM2	Vers-L'Eglise

178 élèves ont participé aux camps, 7 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	66'700.70
Total des encaissements (avec subv. J+S)	52'104.20
Prix moyen par élève	87.10
Prix demandé aux élèves	215.00
Subventions communales	14'596.50

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à CHF 905.-.

La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2024.

Les camps d'été de 11^e année

11PM1 : Lyon Mme Membrez et M. Magnin
11PM2 : Genève Mme Baeriswyl et M. Bélizaire
11MG : Strasbourg Mmes Rossel et Noirjean

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11PM1	18	5'731.40	318.40
11PM2	20	7'140.75	357.00
11MG	10	4'830.25	483.00
Totaux	48	17'702.40	368.80

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de CHF 40.00 par élève. Pour les classes à petit effectif – ici 11MG – un soutien supplémentaire est octroyé pour les transports en car.

De leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de **CHF 15'345.35 par des ventes**, en servant des pâtisseries et des boissons à la Fête du vin, à la course des pavés ainsi qu'à différentes ventes effectuées le week-end. Ce résultat couvre 85 % du coût total, ce qui est considérable !

La commission scolaire

s'est réunie à 6 reprises durant l'année scolaire et a accepté :

- Ouverture d'une 4e classe de 9e en 2023-2024.
- La décision de classer les 3 leçons non excusées d'un élève est retenue.
- Augmentation du poste de secrétariat de 10 % pour 2023 à réévaluer dans une année pour une possible augmentation de 5 %.
- Augmentation du poste de secrétariat de 15 % pour 2023.
- Les membres se prononcent sur un préavis négatif sur le budget et le compte de fonctionnement.
- Les membres se prononcent sur un préavis positif sur le budget et le compte de fonctionnement avec les 30'000.- de travaux de réfection du chemin d'accès en moins.
- La dénonciation au juge pour les 3 leçons non excusées d'un élève n'est pas retenue.
- La demande de subvention d'une orthophoniste est refusée.
- Le choix de la personne qui occupera la vice-direction dès le 1^{er} août 2024 est accepté.
- M. Antoine Petitjean est nommé pour la place de directeur du collège dès le 1^{er} août 2024 et comme vice-directeur dès le 1^{er} août 2023.
- La demande de congé de formation d'une enseignante est acceptée.
- La présidente et le vice-président sont réélus.
- Transmission du projet de règlement d'organisation aux communes.
- La commission a accepté la décision de principe qui est d'engager un enseignant du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024, et de trouver un remplaçant pour la période de novembre 2023 à avril 2024.
- La commission nomme M. C. Maillefer au bureau de la commission en remplacement de Mme S. Stauffer.
- La commission préavise favorablement la demande de congé semestriel d'un enseignant à la condition que son remplacement puisse être assuré.
- La commission approuve l'attribution des congés pour 2023-2024.
- La commission approuve les comptes 2022 et remercie M. D. Honsberger et M. C. Gutzwiller pour leur travail.
- La commission décide de nommer une enseignante pour le poste d'enseignante spécialisée en CDD.
- La commission décide de nommer un enseignant pour le poste d'enseignant/e de math en CDD.
- Les contrats des enseignants sont renouvelés et approuvés.
- Les membres de la commission décident de libérer le montant requis pour une porte antipanique.
- Le procès-verbal du 26 avril 2023.
- La demande de congé d'une enseignante est acceptée.
- La commission accepte de libérer le montant requis pour une nouvelle machine à ski.

Les comptes 2021

Ils ont été établis par le caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.
Total des charges à répartir : CHF 614'706.98.

Administration générale ; répartition entre les communes :

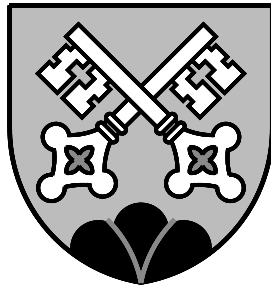
Communes	Comptes 2021	Budget 2021
La Neuveville	402'507.30	384'196.30
Nods	66'268.80	64'428.80
Plateau	150'705.15	139'375.80
Totaux	619'481.25	587'999.90

Traitements des enseignants ; répartition entre les communes :

Ils ont été établis par le caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : CHF 1'565'765.75.

Communes	Comptes 2021	Budget 2021
La Neuveville	830'814.50	838'350.50
Nods	247'646.60	250'721.70
Plateau	487'304.65	430'927.90
Totaux	1'565'765.75	1'520'000.10



Département des loisirs

- Commission des loisirs
- Bibliothèque
- Ludothèque

Commission des loisirs

Présidence : M. Aurèle Louis

Membres : Mme Adèle Wingo
Mme Karin Aeschlimann
Mme Sabine Mamie
Mme Stéphanie Von Dach
M. Luca Longo
M. Damien Althaus

Secrétaire : Mme Mélanie Schleiffer

La commission des loisirs s'est réunie 6 fois durant l'année 2023. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

Décisions de la commission des loisirs

- Les ateliers secrets de la Sorcière – Demande de subvention
- Cahier de bons – Adhésion au projet « Deux pour un »
- Octante-et-Onze – Demande de subvention album tournée
- Fête de la lutte Tramelan 2023 – Demande de subvention
- Patrimoine bernois – Demande de subvention
- Festival Art Dialog – Demande de subvention
- Oxymore – Demande de subvention album
- Last Friday 2023 – Demande de subvention
- Association de la jeunesse de La Neuveville – Demande de subvention
- FSG – Demande de subvention pour le Triathlon et Bike&Run
- Trivapor – Cotisation 2023
- Phanee de Pool – Demande de subvention pour son nouvel album
- Utana-Ajadi – Demande de subvention pour un livre musical
- Trans N – Offre navette Fête des vendanges
- Frédérick Santal – Evènement Goûter - Demande de subvention
- DébarcaRock – Demande de subvention
- Verein Insel-Ligerz-Schwimmen – Demande de subvention
- Les ateliers secrets de la Sorcière – Demande de subvention
- Cinédoc – Demande de subvention
- Fusoosh – Demande de subvention pour un album
- Bordée de Tribord – Régate et 70ème anniversaire – Demande de subvention
- Suisse bouge – Demande de participation
- Graines de curieux – Demande de subvention pour le projet de traduction en allemande
- Association les retrouvailles classiques du Landeron – Demande de subvention
- Suisse bouge – Demande de participation
- France Hamel – Demande de subvention pour un clip vidéo
- Noël Autrement – Demande de subvention
- Crazy Pony – Demande de subvention pour une tournée

Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- Avenir du festival Usinesonore – Demande accord de principe - Préavis favorable au Conseil municipal
- Maracana 2024 – Demande accord de principe – Préavis favorable au Conseil municipal
- Boogie Woogie 2024 – Demande de subvention – Préavis favorable au Conseil municipal
- Café-Théâtre de la Tour de Rive – Demande de subvention pour les 20ans – Préavis favorable au Conseil municipal
- BoxUp - Demande d'accepter l'implémentation d'une BoxUp dans la zone de St-Joux – Préavis favorable au Conseil municipal

- FCLNL – Demande de gratuité de la du cinéma du Centre des Epancheurs – Préavis favorable au Conseil municipal
- Ciné2520 – Projet rénovation hall d'entrée au 1^{er} étage du Centre des Epancheurs – Préavis favorable au Conseil municipal
- Club de Tennis La Neuveville – Demande d'augmentation de la subvention annuelle à CHF 5'000.- TTC pour le mouvement junior – Préavis favorable au Conseil municipal
- Validation des contrats de prestation des institutions d'importance régionale pour la période 2024 à 2027 – Préavis favorable au Conseil municipal
- M. Julien Honsberger – Demande d'autorisation d'exploiter le centre nautique ainsi que d'un bar de cocktails « Au Bordu » - Préavis favorable au Conseil municipal
- Last Friday – Demande d'autorisation de manifestation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Symbole commémoratif – Demande pour l'installation d'une exposition temporaire à l'office du tourisme – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête du Vin – Demande de libérer la subvention de CHF 15'314.45.- ainsi que de déclarer nuits libres les 8 et 9 septembre 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Joutes sportives intercommunales – Demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 1'000.- - Préavis favorable au Conseil municipal
- Musée Art et Histoire La Neuveville – Demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 15'400.- TTC pour le projet de restauration de 328 plaques de verre – Préavis favorable au Conseil municipal
- Demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 4'414.90.- TTC pour la réédition du dépliant « Plan de la ville » - Préavis favorable au Conseil municipal
- Emission Forum (RTS) – Demande autorisation manifestation sur la place de la Liberté le mercredi 23 août 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Bordée de Tribord – Demande d'autorisation manifestation pour organiser une régate internationale « Les Nuits du Joran » du 16 au 20 août 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Jardin communautaire 2520 – Demande autorisation manifestation pour les 5 ans de l'association le 26 août 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Triathlon et Bike&Run 2023 – Demande d'autorisation pour les manifestations sportives du 28 juin et 9 juillet 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Stratégie de réseau des Bibliothèques Régionales du Jura bernois – Approbation de la nouvelle stratégie et approbation de la dépense unique de CHF 13'644.- TTC – Préavis favorable au Conseil municipal
- Approbation de la convention entre la Bourgeoisie et la Municipalité de La Neuveville – Préavis favorable au Conseil municipal
- Cinéma Open Air 2023 – Demande d'autorisation pour l'organisation de la manifestation du 16-19 août 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Célébration des 100 ans de la salle du cinéma – Demande d'utiliser l'espace public pour installer un food truck – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête nationale – Demande de simplification et clarification de la démarche par la Société de développement (SDN) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Elaboration d'un concept de manifestation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Mémoires d'Ici - Demande de soutien de CHF 50'000.- TTC pour l'agrandissement de leurs locaux – Préavis favorable au Conseil municipal
- Célébration des 20ans du Café-Théâtre de la Tour de Rive (CTTR) - Demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 4'000.- TTC – Préavis favorable au Conseil municipal
- Organisation d'une démarche participative dans le cadre du plan de stratégie climatique de La Neuveville – Préavis favorable au Conseil municipal
- Course des Pavés 2023 – Demande d'autorisation de la manifestation du 27 novembre 2023 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Contrôle de champignons – Demande d'autoriser l'implantation d'un office de contrôle de champignons à l'office du tourisme – Préavis favorable au Conseil municipal
- Rapport au Conseil général – Crédit d'engagement de CHF 78'621.- TTC pour l'achat d'une scène mobile – Décompte final
- Motion « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville » - Préavis favorable au Conseil municipal

Marchés artisanaux

La commission des loisirs a organisé quatre marchés artisanaux. Le 29 avril 2023 a marqué le lancement de la première édition du marché des plantes, qui a été un véritable succès ! De nombreuses animations ont eu lieu, notamment la balade des arbres organisée par le jardin communautaire 2520, l'atelier de bricolage par les Ateliers Secrets de la Sorcière ainsi que l'animation musicale par la douce et chaleureuse voix de Colour of Rice.

Le marché estival s'est tenu au bord du lac, tandis que celui d'automne et celui de décembre (marché de Noël) ont eu lieu en vieille ville. Ces événements ont permis de faire connaître notre cité médiévale à l'extérieur et d'attirer un large public grâce à la trentaine de stands et aux animations proposées. Les restaurateurs et commerçants ont également bénéficié de l'affluence de cette foule.

Ouverture d'un office de contrôle de champignons à l'office du tourisme

Un bureau de contrôle des champignons a ouvert à l'office de tourisme en août 2023. Mme Gaëlle Monnat, experte scientifique en mycologie, a occupé ce poste de contrôleuse pendant la saison des champignons, d'août à fin octobre 2023. Compte tenu du succès rencontré, le bureau sera reconduit en 2024.

Nouveaux habitants

La commission des loisirs a eu le privilège d'inviter, au nom de la Municipalité de La Neuveville, tous les nouveaux arrivants sur le sol neuvevillois ainsi que les personnes naturalisées depuis le 29 octobre 2021. Cette journée récréative a eu lieu le jeudi 9 novembre 2023 à 18h30 au Centre des Epancheurs. Après les discours de bienvenue, une présentation de notre administration a été faite par le chancelier municipal. Le film de présentation de La Neuveville fut projeté précédant un apéritif auquel toutes les personnes présentes furent invitées. Cette soirée s'est déroulée à la cour de Berne dans une excellente ambiance de rencontres et d'échanges, un lieu idyllique grandement apprécié par les invité/es. L'apéro a été servi par l'association BlaBla Café qui nous a fait voyager avec des spécialités culinaires des pays du monde. La prochaine édition aura lieu en 2025.

Divers

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

Bibliothèque

Bibliothécaires : Mme Silvia Codello, la responsable
Mme Laure Glatz
Mme Françoise Vuillemin Bourquin

Collaboratrices : Mme Mailys Chopard
Mme Maëva Kohler

Organisation

Nouveau contrat de prestations – Les démarches pour l'application du nouveau contrat de prestations entre la commune municipale de La Neuveville et le canton de Berne (CJB) pour la période de subventionnement 2024-2027, notamment concernant les synergies renforcées avec les bibliothèques régionales du Jura bernois, ont engendré de nombreuses séances de préparations, coordinations, informations et autres.

Coopération entre les bibliothèques régionales – Une coopération étroite avec les bibliothèques régionales du Jura bernois nous est demandée par les entités cantonales (CJB) et communales (La Neuveville, St-Imier et Tavannes) ; elle a impliqué également cette année de nombreuses séances entre les bibliothécaires-responsables des bibliothèques régionales du Jura bernois ainsi qu'avec nos autorités de subventionnement cantonal (CJB) et municipal. En effet, un important travail d'uniformisation de nos pratiques comme celle de nos notices pour la migration vers notre nouveau logiciel Netbiblio (prévu en avril 2024), a dû être préparé avec les responsables des bibliothèques régionales du Jura bernois. L'accueil d'un/e stagiaire pré-HES est prévu en 2024 et va également requérir un encadrement et du temps supplémentaire pour sa formation. Nous constatons que nous aurons besoin d'un pourcentage supplémentaire de postes de travail pour notre équipe afin de mener à bien ces demandes et de pouvoir maintenir les prestations de notre bibliothèque. De plus, ce temps supplémentaire de travail sera nécessaire à moderniser toujours plus notre bibliothèque. Les séances se poursuivront encore en 2024.

Inauguration de nos boîtes à livres extérieures – Le 24 octobre, nous avons inauguré nos deux nouvelles boîtes à livres voyageurs. Elles ont été créées avec la collaboration du menuisier d'E Carré, Emile Besso, et décorées avec talent par Chloé Tschampion et les élèves de la classe d'école primaire d'Isabelle Rossel. Le résultat nous a enchantés et ces boîtes à livres remportent un grand succès. Nous participons ainsi à une bibliothèque « hors murs » à disposition des passants.

Ce concept représente une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, en privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourageant une économie du partage et du don en développant une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Personnel

Equipe – Maëva Kohler, engagée le 1^{er} octobre et remplaçant Mailys Chopard (accueil et prêt les samedis matins), Silvia Codello (bibliothécaire-responsable), Laure Glatz (bibliothécaire), Françoise Vuillemin Bourquin (bibliothécaire).

Formation – L'équipe a participé à quelques formations continues soit en présentiel, soit en visio-conférence.

Journée d'étude de la bibliothèque – Le 17 août, l'équipe a visité la Bibliothèque publique et scolaire de Grandson en pleine expansion.

Stagiaires – Cette année, nous avons accueilli au printemps une stagiaire pour un stage d'observation, afin de découvrir le métier de bibliothécaire ainsi qu'une personne en réinsertion professionnelle à plusieurs reprises.

Horaire – Dès la rentrée scolaire, nous avons adapté nos horaires en ouvrant une matinée au public et à 14h30 au lieu de 15h les après-midis, ceci à la place du jeudi. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur le nombre de documents prêtés.

3. Fonds et prêts

Statistique 2023 – La bibliothèque continue d'être attractive ; il est réjouissant de constater que le prêt de documents dans son ensemble a augmenté de 7 % et ceux des écoles de plus de 5 %. Le taux de rotation de l'ensemble des documents est plus élevé cette année passant de 2.4 en 2022 à 2.5. Le prêt des documents de fictions a augmenté de plus de 9 % par rapport à 2022. Quant à celui des documents audio-visuels (DVDs et livres audio) il a diminué de 9 %. Le nombre d'emprunts des revues a augmenté de plus de 3 % et celui des livres numérisés de plus de 20 %.

	FONDS AU 31.12.2023	EXCLUS	ACHATS ET DON	% DU TOTAL DES ACHATS	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION
FICTIONS	10 019	1010	1027	69 %	30 320	80 %	3.0
REVUES	1 568	320	358	24 %	2 209	6 %	1.4
DOCUMENTAIRES	2 339	136	78	5 %	2 964	8 %	1.3
DOCUMENTS AUDIO-VISUELS	1 076	30	34	2 %	2 336	6 %	2.2
E-BOOKS d'E- Bibliomedia					140	0 %	
TOTAL	15 002	1496	1 497	100 %	37 969	100 %	2.5

Offre de livres en langues étrangères – Notre abonnement à Bibliomedia Soleure (depuis 2017) nous permet de bénéficier de 50 documents en différentes langues étrangères choisis en fonction de notre public. La sélection peut être renouvelée trois fois par année. Nous avons choisi des documents de différents niveaux de lecture.

Offre de livres en grands caractères – Notre abonnement à Bibliomedia Lausanne propose des livres en grands caractères. Cet abonnement nous donne la possibilité d'offrir à nos lecteurs un choix de 20 livres en grands caractères par semestre.

Boîte de retour de livres – Notre boîte de retour de livres est installée au rez-de-chaussée de l'immeuble, permettant ainsi aux lecteurs de déposer leurs documents en retour, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Ce service est très apprécié.

Offre de livres numériques – Notre abonnement à e-bibliomedia permet un choix de prêts de livres numériques (plus de 8'000) à nos abonnés. Cette année, la nouvelle application « Aldiko Next » permet l'emprunt simplifié de titres du catalogue d'e-bibliomedia depuis un portable ou une tablette.

Animations

Cette année, nous avons organisé de très nombreuses animations. Nous partageons également certaines de nos animations ou expositions avec nos collègues des bibliothèques régionales du Jura bernois, de St-Imier et de Tavannes.

Animation section adultes

Atelier de fabrication de produits ménagers naturels et écologiques – Vu le succès remporté par cet atelier l'an passé, nous avons renouvelé l'expérience à deux reprises en novembre. Nous avons également présenté aux participants notre collection de livres sur le thème de l'écologie et de l'élaboration de produits écologiques.

Animations section jeunes

Contes – Nous avons pu accueillir les conteurs et conteuses de La Louvrée et avons réitéré notre animation en partenariat avec la ludothèque « Contes et jeux » le 8 février. Les conteries remportent toujours un grand succès et ont lieu durant le semestre d'hiver.

Né pour lire – Cette animation, proposée dans le cadre du programme national « Né pour lire », favorise les rencontres ludiques autour des livres entre adultes et jeunes enfants (0 à 2 ans). Des enfants même plus âgés viennent à ces rencontres, d'où l'idée d'ouvrir cet espace à des enfants jusqu'à l'âge de 4 ans dès 2024. Nous avons animé quatre rencontres annuelles. La bibliothèque constitue un espace privilégié pour initier les tout petits et leur famille à la découverte du monde des livres et des histoires.

Club de lecture pour pré-adolescents – Nous avons continué d'animer cet atelier qui a eu lieu chaque premier mercredi du mois, réunissant principalement des enfants pré-adolescents. Un groupe fidèle s'est constitué depuis sa création.

Ecoles – Nous avons pu organiser neuf visites de classes avec une bibliothécaire pour des élèves de l'école primaire de La Neuveville et du Plateau de Diesse. Nous constatons que cette année, les visites de classes ont eu lieu avec la totalité des élèves par classes alors que précédemment les enseignantes partageaient la classe en deux groupes. C'est la raison pour laquelle le nombre de visites a diminué mais pas le nombre d'élèves. Au Collège, une boîte à livres est régulièrement approvisionnée en différents documents.

Prix Chronos – Le Prix Chronos est un prix de littérature qui s'adresse aux enfants et aux seniors et résulte d'une collaboration entre Pro Senectute et Pro Juventute. Un groupe de préadolescents de notre Club de lecture a eu le plaisir d'y participer.

Animations section jeunes et adultes

Kamishibai – Le 11 mars, nous avons organisé un théâtre d'images, le Kamishibai, un art ancestral japonais des conteurs de rue. Une professeure de musique aujourd'hui retraitée, Anne-Loyse Huttenlocher, l'a animé avec passion. Ce petit castelet, s'ouvrant comme un théâtre quand on tire les rideaux, est un moyen ludique et pédagogique permettant d'allier contes et musique pour la grande joie de notre public.

Biblioweekend – Le 25 mars, un duo de clowns a ravi petits et grands pour un spectacle haut en couleurs par Caroline Beuchat et Rachel Boegli. Nos affiches et publications ont été élaborées en partenariat avec les bibliothèques régionales de Tavannes et de St-Imier.

Apéro-musique – Le 3 mai, c'est un apéro-musique qui a été proposé au public avec le duo de musiciens Noémy Braun (violoncelle) et Sergiu Popa (accordéon). L'ambiance était chaleureuse et festive et nous avons voyagé en musique à travers différents pays du monde.

La Journée suisse de la lecture à voix haute – Le 24 mai nous avons participé à la sixième Journée suisse de la lecture à voix haute. Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir Jean-Marc Richard, ambassadeur de la manifestation, ainsi que Caroline Mandy, auteure de livres jeunesse. Ils ont tous deux partagé des histoires pour petits et grands avec un public participatif. Cette journée nationale permet notamment de réfléchir et de promouvoir la lecture et les livres.

Atelier photographie – Vu le succès remporté les précédentes fois, nous avons renouvelé cette belle expérience en partenariat avec Sandrine Girardier, conservatrice du Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville. L'atelier a eu lieu le 21 juin et a permis à au public de découvrir et de s'initier à la technique du cyanotype. Quels suspens et émerveillement de développer des photographies comme il y a 150 ans ! Chaque participant a pu repartir avec ses créations.

Inauguration de nos deux boîtes à livres voyageurs – En date du 24 octobre, nous avons inauguré nos boîtes à livres extérieures personnalisées. A l'occasion, nous avons invité les artistes Lea Rovero et Frank Powlesland du groupe Crazy Pony de La Neuveville. Ce moment drôle et festif a été suivi d'un apéritif. Les boîtes à livres sont régulièrement tenues à jour par l'un de nos membres.

Contes – Dans le cadre de la journée nationale du conte le 12 novembre, nous avons invité les conteuses Carinne de Martini et Begonia Velardi qui ont créé un moment magique et humoristique avec un public toujours très réceptif et participatif.

Bibliothèque hors murs – Un choix de documents a été amené et proposé aux résidents du Home Montagu.

Communication

Internet - Notre site Internet est toujours aussi apprécié par notre public ; nous y présentons la vie de la bibliothèque et les manifestations à venir. Nous diffusons également diverses informations ainsi que notre programme d'animations sur notre page Facebook et sur Instagram. Le catalogue collectif des bibliothèques régionales du Jura bernois continue d'être en ligne. Il regroupe les catalogues des bibliothèques de Saint-Imier, Tavannes, Moutier et La Neuveville. Dès 2024, la bibliothèque de Moutier ne sera plus partenaire des bibliothèques régionales du Jura bernois et ne paraîtra plus sur notre catalogue en ligne, étant donné qu'elle fera partie des bibliothèques du canton du Jura.

Presse – Nous publions notre programme sur la plateforme du Culturoscope, l'agenda de toute la culture de l'Arc jurassien ainsi que sur le site de la Municipalité. Chaque semaine, la bibliothèque est présente dans le Courrier de La Neuveville. Nous diffusons également le programme de nos animations dans la presse régionale et auprès de nos différents partenaires culturels et scolaires.

Durant l'année, la bibliothèque a fait l'objet d'articles dans la presse régionale à plusieurs reprises. La presse diffuse également nos animations par le biais d'articles notamment numériques dans son agenda sans forcément nous en informer, ce qui rend les mentions de notre bibliothèque difficiles à chiffrer précisément.

Informatique

Nous avons connu de nombreux réajustements et problèmes informatiques avec notre prestataire du logiciel BiblioMaker. C'est pourquoi, en partenariat avec les bibliothèques régionales du Jura bernois, nous changerons de logiciel en 2024, passant à celui de Netbiblio, très utilisé en médiathèque notamment. Cela permettra une belle évolution et modernisation de notre structure.

Remerciements

Nous remercions les membres de notre Comité pour leur soutien ainsi que les autorités de la Municipalité pour leur précieuse collaboration. Nous apprécions les marques de reconnaissance régulières de notre public à notre égard.

Ludothèque

La ludothèque est entrée dans une nouvelle ère. Elle vit un relooking avec une équipe de bénévoles jeune et motivée qui apporte une modernisation dans son fonctionnement, dans le renouvellement des jeux et jouets et qui l'agrémente par d'attrayantes animations tout au long de l'année.

Effectif

Au 31 décembre 2023, la ludothèque compte quatorze collaborateur/trices.

Ludothécaires et membres du comité :

Présidence	Mme	Daetwyler Francine
Caissière	Mme	Bourquin Mireille
Secrétaire verbaux	Mme	Badet Monique
Vice-présidente et Jeux	Mme	Honsberger Aline
Animation	Mme	Farine Nadège
Jeux	Mme	Amez Laure
Communication marketing	Mme	Moix Katia

Ludothécaires	Mmes	Beckmann Cornelia Derouet Evelyne Fresse Noëlle Honsberger Léa Jordi Elisabeth Perret Nicky
	M.	Girard Camille

Logo

Un nouveau logo voit le jour et permet la réalisation d'une bache publicitaire et d'un roll-up.

Jeux

Les achats ont lieu selon les nécessités et les promotions du marché. Un regard est tourné vers les nouveautés primées lors des festivals de jeux.

Le renouvellement des jeux se poursuit d'une façon régulière, l'offre est modernisée, les usagés et/ou les obsolètes sont remplacés.

Le choix des jeux pour les personnes de plus de 12-14 ans s'est bien étoffé et rencontre un vif succès auprès des adhérents. Les nouveautés pour les petits plaisent énormément.

Près d'une centaine de nouveaux jeux ont été achetés grâce à la subvention, aux bénéfices des soirées jeux et des animations.

Agenda

L'année se déroule avec deux ouvertures hebdomadaires, le mardi et le samedi et une ouverture toutes les deux semaines, le jeudi jusqu'en septembre.

Dès octobre, l'ouverture du jeudi devient hebdomadaire.

Différentes assemblées ont lieu :

- l'assemblée générale de la ludothèque de La Neuveville le 29 mars
- l'assemblée générale de la FLS le 6 mai à Thônex, représentée par quatre ludothécaires
- l'assemblée de l'Arc Jurassien le 4 novembre à La Neuveville, organisée à la Salle des Epancheurs par une petite équipe de ludothécaires.

Formation

Différents cours, organisés par la FLS, sont suivis par quelques ludothécaires.

- Cours de base : Nadège Farine termine le cours de base (onze jours sur une durée de six mois) et obtient honorablement son certificat le 28 avril à Puidoux.
- « Atelier - Le jeu mis en scène » : samedi 11 mars à Delémont suivi par Katia Moix.
- « Présenter un jeu et en expliquer les règles, un vrai casse-tête ! » : mardi 19 septembre à Yverdon suivi par Katia Moix et Nadège Farine.
- « Forum des jeux » : lundi 12 juin à Lausanne suivi par Nadège Farine.

Visites

- Festival du Jeu à Cannes en février, visité par Nadège Farine, Katia Moix et Nicky Perret.
- Ludesco à La Chaux-de-Fonds, le 17 mars, visité par Nadège Farine et Katia Moix.

Animations

Toutes les animations permettent de bien raviver le fonctionnement de la ludothèque et d'accueillir de nouveaux adhérents.

- Ecoles : A trois reprises, des classes 1-2H visitent la ludothèque.
- Des classes de la Commune mixte de Plateau de Diesse organisent leur semaine hors cadre sur le thème du jeu en incluant deux matinées de jeux et la visite de la ludothèque.
- Journée Nationale du jeu : Cette journée, qui a lieu tous les trois ans, est lancée par la FLS pour la date du 3 juin sur le thème du jeu UNO. A La Neuveville, cette journée est marquée par 12 heures de jeux non-stop pour tous les âges, jeux apéro, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux de plateau et pour le clou de la journée, deux tournois de UNO.
- Rallye organisé par le Conseil des parents : un poste est installé à la ludothèque le samedi après-midi 13 mai.
- Passeport vacances : La ludothèque y participe et organise une matinée de jeux à l'extérieur de ses locaux le 14 juillet.
- Echange avec la bibliothèque : Un après-midi de contes à la ludothèque et de jeux à la bibliothèque le 8 février permet à une belle équipe d'enfants de passer un agréable moment.
- Last Friday : La ludothèque participe aux soirées last friday en mai, juin et juillet avec portes ouvertes et jeux à l'extérieur (météo clémente).
- Soirées jeux pour adultes : Sur inscription, elles sont ouvertes à tout joueur et toute joueuse dès 14 ans, de tous niveaux et organisées un vendredi soir par mois à la Salle des Epancheurs (hormis en été).
- Quelques soirées jeux sont organisées à la ludothèque avec un nombre restreint de participants.
- Espace jeux : Dès octobre, tous les jeudis de 17h45 – 19h15, durant les heures de prêt, un espace jeux est organisé pour les enfants de 8 – 14 ans (sur inscription).
- Jeux en EMS : Une fois par mois, trois ludothécaires animent un après-midi de jeux au Home Montagu. Les résidents sont ravis et se réjouissent de les retrouver un mois plus tard.
- Marché de la St-Nicolas : La ludothèque ouvre ses portes le 6 décembre. Plusieurs ludothécaires animent un stand devant l'entrée avec une vente de soupe et de diverses boissons. Le thé est offert. Elles organisent des jeux à l'extérieur. Un grand nombre d'enfants et d'adultes y participent avant l'arrivée du St-Nicolas.
- Animations internes : Un jeu concours est organisé à la veille des vacances estivales et durant les heures de prêt.
- Animations externes : Sur demande, quelques ludothécaires se déplacent pour animer des soirées ou après-midi de jeux.

Recrutement, communication marketing

La recherche de bénévoles continue par voie de presse, le bouche à oreilles et des flyers auprès des clients.

Durant deux mois et à deux reprises, une vitrine est aménagée au centre de la ville (mise à disposition par un privé).

Tous les atouts de la ludothèque sont présentés par Nadège Farine et Francine Daetwyler lors de leur participation à la soirée de l'Accueil des Nouveaux Habitants, le 9 novembre, à la Salle des Epancheurs. Un jeu concours est organisé à la Cave de Berne lors de l'apéritif.

Les animations, les nouveautés des jeux et diverses informations sont diffusées sur Facebook et Instagram. Régulièrement, la ludothèque est présente dans la presse régionale, Le Courrier de La Neuveville et le Bulcom, bulletin des Communes du district de Neuchâtel. A l'occasion de la Journée Nationale du Jeu, une page entière est diffusée, ce qui permet une belle dynamique auprès des lecteurs.

Statistiques :

Nombre des abonnés au 31.12.2021	111
Nombre des abonnés au 31.12.2022	147

Répartition par localité	
La Neuveville	97
Le Landeron	23
Commune mixte de Plateau de Diesse	9
Lignièrès	3
Nods	2
Gléresse	2
Douanne	2
Bienne	2
Erlach	2
Cressier	1
Cornaux	1
Marin	1
Wavre	1
Vinelz	1
Total	147

Nombre des abonnés au 31.12.2022	147
Nombre des abonnés au 31.12.2023	166
Répartition par localité	
La Neuveville	108
Le Landeron	31
Nods	6
Commune mixte de Plateau de Diesse	5
Lignièrès	4
Gléresse	2
Erlach	2
Cressier	2
Cudrefin	1
Cornaux	1
Marin	1
Wavre	1
Vinelz	1
Bienne	1
Total	166

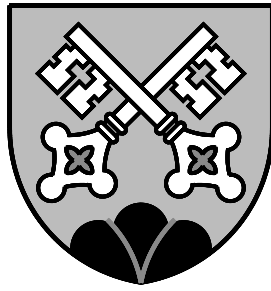
Au total, 139 (109) familles fréquentent la ludothèque de La Neuveville, ce qui représente 1,19 (1,35) abonnements par famille.

Il est constaté une forte augmentation des adhérents, ce qui donne une belle perspective pour l'avenir. Durant l'année 2023, la ludothèque ouvre ses portes durant 99 jours, ce qui représente 215 h 30 min de prêt.

Remerciements

Un grand merci à chaque ludothécaire de son inestimable travail, de son engagement sans limite et de sa passion pour le jeu.

Un merci particulier à nos instances communales qui soutiennent la ludothèque avec reconnaissance et respect.



Département de la sécurité

- Commission de sécurité
- Sécurité
- Police administrative, santé publique et
contrôle des prix et leur affichage
- Protection civile
- Défense contre le feu

Commission de sécurité

Présidence : Mme Catherine Frioud Auchlin, maire

Membres : M. Mel Canepa
M. Francis Gerz
M. Anton Gutmann
Mme Anne Honsberger
Mme Joëlle Moeckli
M. Julien Niederer

Responsable POLAD M. Claude Evard

Secrétaire : Mme Nathalie Farine

La commission s'est réunie deux fois durant l'année 2023.

Sécurité

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. Lors de ces séances, nous avons pu débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage

Le travail – en dehors de l'organisation et du déroulement des manifestations – a été concentré sur les parkings, la gestion des macarons, l'enregistrement et les rappels des amendes d'ordre.

Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparutions sous la contrainte et de commandements de payer.

Toutes les demandes concernant la loi sur l'hôtellerie et la restauration pour les manifestations sont traitées et envoyées à la Préfecture.

Protection civile

Un projet « point de rencontre d'urgence ou « PRU » a été mis en place. Il s'agit d'un emplacement sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier, en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population de La Neuveville peut se rendre sur place afin d'obtenir des informations, d'y être assistée ou de passer des appels d'urgence. Celui-ci est signalé par des drapeaux et se situe au Centre des Epancheurs.

Défense contre le feu

Le centre de secours de Neuchâtel intervient lors d'incendies. Depuis le 1^{er} janvier 2023 celui-ci intervient également pour les fuites d'huile, d'hydrocarbures et la sécurité routière (désincarcérations).